

mardi

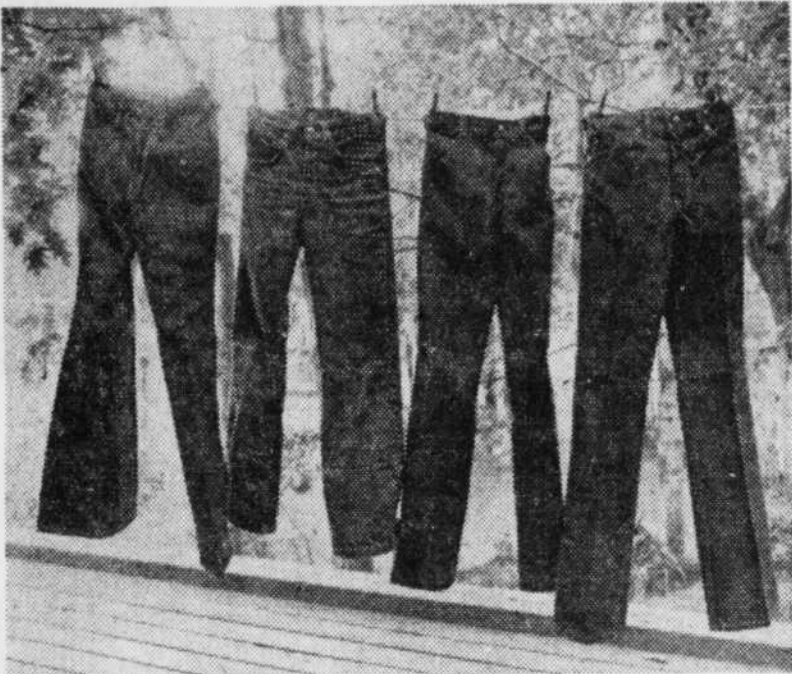
## Gaulin rejette l'idée d'une fusion CSN-CEQ

page A-14

### Crainte de René Lévesque

Le premier ministre du Québec affirme qu'un vote référendaire réparti selon la langue mettrait en danger la paix sociale.

page B-1



Le Soleil, Jean Vallières

### Quels sont les meilleurs jeans

Quatre marques de jeans ont fait l'objet de tests par LE SOLEIL et nous vous livrons les résultats de ces épreuves d'endurance.

page A-10

### Industrie sans avenir?

Selon une étude, le Canada aura avantage à éliminer son industrie textile.

page B-5

### Joute des étoiles du baseball

L'équipe de la Ligue américaine comptera de nombreux substituts ce soir lors de son affrontement annuel avec la Ligue nationale.

page C-2

### Le Lac-à-l'Épaulé de l'UN

Pendant que Maurice Bellemare affiche beaucoup d'optimisme sur son lit d'hôpital à Montréal, les autres députés de l'Union nationale cherchent désespérément la formule qui permettrait au parti de retrouver sa popularité.

page B-1

### Reprise de pourparlers

Les négociations reprennent à la mine Carey-Canadian, de Tring-Jonction, paralysée par une grève depuis 15 semaines.

page B-2

## Policiers de Charlesbourg réprimandés sévèrement

par Tom FRECHETTE

Dans une décision rendue publique, ce matin, la Commission de police du Québec a blâmé "sérieusement" deux policiers de la ville de Charlesbourg pour leur conduite à l'endroit de M. Roger Auclair, un citoyen de cette ville, à la suite d'une arrestation.

A la fin d'une enquête publique, la commission en est venue à cette conclusion sur la portée de gestes posés par les policiers Normand Rainville et Yves Roy relativement à des incidents survenus le 19 juin 1977 dans lesquels M. Auclair fut impliqué.

Le juge Guy Tremblay et M. Aimé L. Raic, commissaire, qui ont dirigé les séances d'audition, ont fait ressortir dans leur rapport que l'arrestation sans mandat du plaignant semblait être illégale, étant donné les circonstances.

"Obliger deux citoyens à se dévêtir sous prétexte d'effectuer une fouille complète est un comble qui démontre clairement que l'on a voulu leur servir une leçon", ont ajouté les deux membres de la commission.

Il apparaît aussi à la commission qu'une force exagérée a été employée sur M. Auclair et que celui-ci aurait été victime de coups portés inutilement sur sa personne.

En bref, la ville de Charlesbourg est priée d'imposer aux deux policiers les mesures disciplinaires

qu'elle estimera convenables en pareille circonstance, compte tenu de leur conduite jusqu'à maintenant.

## sommaire

|                       |             |
|-----------------------|-------------|
| Annonces classées     | C-6 à C-17  |
| Arts et lettres       | A-13        |
| Bandes dessinées      | A-12 & C-18 |
| Bridge                | C-16        |
| Consommation          | A-10        |
| Décès                 | C-19        |
| Economie-finances     | B-4 à B-7   |
| Feuilleton            | C-14        |
| Horoscope             | C-11        |
| Information régionale | B-2         |
| Mot mystère           | C-12        |
| Mots croisés          | C-10        |
| Où aller à Québec     | A-12        |
| Page documentaire     | A-5         |
| Patron                | C-17        |
| Sport                 | C-1 à C-5   |
| Télévision            | A-11        |

## météo

Nuageux avec possibilité d'averses. Vents modérés. Aperçu pour demain: dégagement progressif.

Détails, page C-6

# Le débrayage, évité dans les hôpitaux

par Denis ANGERS



Le Soleil, Gilles Lafond

## Des milliers de poissons morts

Depuis vendredi dernier, des milliers de poissons sont morts dans la rivière Etchemin, près de Saint-Anselme de Dorchester. Des échantillons de l'eau de la rivière ont été prélevés et seront confiés aux experts des Services de protection de l'Environnement qui pourront ainsi déterminer la cause de ce carnage.

Détails, page A-3

Les 425 médecins internes et résidents de la région de Québec ne recourront pas au débrayage général pour forcer le gouvernement à ratifier l'entente survenue le 1er juin entre ses agents négociateurs et les leurs.

Réunis en journée d'étude au Pavillon Vandry, une centaine de résidents et d'internes ont décidé de s'en tenir à des journées d'études, se réservant le loisir d'élaborer ultérieurement de nouveaux moyens de pression.

Ce débrayage n'aura toutefois pas affecté outre mesure l'activité des onze centres hospitaliers de la région. Par tout, les services d'urgence et les blocs de soins intensifs sont demeurés en opération, les médecins traitants ainsi que les "patrons" des unités assumant une charge de travail accrue pour la journée. Ils sont d'ailleurs secondés par des équipes réduites de résidents et d'internes, chargés par leur Association de contribuer au maintien des services essentiels.

Quant à la garde de nuit, elle sera effectuée ce soir par les médecins traitants et les "patrons" ce qui, aux dires du Dr Denis Bouchard, du CHUL, "pourrait devenir grave si les résidents et internes décident de reprendre leur débrayage".

Le présent affrontement, qui implique 2.000 résidents et internes à la grandeur du Québec, affecte 43 hôpitaux dispensant un enseignement universitaire. C'est pourquoi, parallèlement à la réunion de ce matin à l'université Laval, des rencontres semblables eurent lieu dans les facultés de médecine de Montréal, Sherbrooke et McGill.

## Une période difficile pour les courtiers d'assurance

page B-4

## Le "déclubbage" (1)

# Tout cadeau a son prix

Par André-A. BELLEMARE

Donc, le jeudi 22 décembre 1977, Me Yves-L. Duhaime, le ministre titulaire du Tourisme, de la chasse et de la pêche, annonçait l'abolition des droits exclusifs de chasse et de pêche sportives, à compter du 1er avril 1978, dans les quelque 16.000 milles carrés de territoire encore occupés par environ 1.100 "clubs privés" (excepté dans le cas des "clubs privés" sur les rivières à saumons et dans le cas des pourvoyeurs en chasse et pêche détenant des droits exclusifs).

Me Duhaime laissait alors entendre qu'il s'agissait là d'un "cadeau de Noël" aux centaines de milliers de chasseurs et pêcheurs sportifs et il poussait la générosité jusqu'à éliminer la nécessité du permis annuel de pêche sportive (sauf dans quelques cas, dont celui de la pêche du saumon de l'Atlantique).

Or, au cours des derniers mois, à mesure qu'ils ont commencé à voir un peu plus clair dans le labyrinthe de cette nouvelle politique gouvernementale de gestion de la faune, les pêcheurs et chasseurs sportifs du Québec se sont rendu compte qu'il ne s'agissait pas là tout à fait d'un "cadeau"...

### Ce n'est pas gratuit!

Bien des sportifs s'étaient imaginés qu'ils pourraient aller où bon leur semblerait, quand ça leur plairait, sans qu'il leur en coûte un seul dollar. Lorsque les autorités gouvernementales ont parlé de l'élimination du permis annuel de pêche sportive, plusieurs ont même cru que cette décision signifiait aussi l'élimination des "sal-

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

## Les lois existent toujours

Il est interdit de faire des feux ouverts dans la forêt québécoise: les citoyens qui fréquentent les ZEC semblent l'oublier souvent! Si les Québécois ne respectent pas plus qu'ils ne le font actuellement les règlements édictés par les associations de chasseurs et pêcheurs agréées pour gérer les ZEC, les autorités gouvernementales devront peut-être fermer la forêt à cause des risques grandissants de feux de forêt.

## LE SOLEIL EST REVENU... FAUT FETER ÇA!

## REMPLISSEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION AU CONCOURS



pour vous mériter l'un des 4 voyages "L'Eurobalade" offerts par Le Soleil en collaboration avec Air Canada, Tours Mont-Royal. En plus, \$500.00 d'argent de poche par couple!



NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_

Remplissez ce coupon et postez-le à:

**LE SOLEIL "CONCOURS L'EUROBALADE"**  
390 est, St-Vallier, Québec, G1K 7J6

## Le "déclubbage"... (Suite de la première page)

sons" de pêche et des "limites" de prises et de possession.

Or, il n'en est absolument rien!

En fait, tout ce que le gouvernement québécois a fait, c'est de réaliser sa promesse d'enlever les territoires des "clubs privés" à un petit groupe d'individus (les "membres de clubs") pour remettre une partie de ces mêmes territoires entre les mains d'un groupe d'individus beaucoup plus imposant (les "membres d'associations"). Les autorités ont demandé aux membres des associations de chasseurs et pêcheurs sportifs de travailler bénévolement, en se dévouant corps et âme, pour aménager, administrer, exploiter et surveiller ces territoires libérés, à leurs frais, en leur recommandant de se débrouiller pour amasser les fonds nécessaires à la gestion. La seule condition imposée par le ministère à ces associations sportives agréées par lui fut d'accepter n'importe quel citoyen intéressé à pêcher et à chasser dans les "zones d'exploitation contrôlée" (ZEC).

En somme, parce qu'il n'avait pas l'argent et le personnel nécessaires pour transformer les anciens "clubs privés" en parcs provinciaux et en réserves de chasse et pêche, le gouvernement québécois a décidé de faire porter le fardeau par les premiers intéressés, les chasseurs et pêcheurs sportifs. Il s'est déchargé de ses responsabilités sur les sportifs regroupés en associations, donnant les anciens "clubs privés" aux associations lui paraissant offrir les meilleures garanties. Les associations agréées pour s'occuper des ZEC à la place du ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche (mais sous l'étroite surveillance des représentants du M.T.C.P.) doivent réclamer le travail bénévole de leurs membres et doivent s'organiser pour amasser suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins et donner des services acceptables.

L'une des premières mesures adoptées par le ministère pour aider les associations agréées à amasser des fonds fut de les autoriser à vendre des "cartes de membres familiales" à \$15 chacune.

L'achat d'une telle carte permet à un citoyen de pêcher, en compagnie de son conjoint et de ses enfants mineurs, dans les anciens "clubs privés" dorénavant considérés comme "zones d'exploitation contrôlée" (ZEC) et administrés par une association sportive agréée par le M.T.C.P. Le citoyen n'achète qu'une seule carte de membre d'une seule ZEC et il obtient ainsi le droit de pêcher et de chasser dans toutes les autres ZEC du Québec (près d'une soixantaine actuellement).

Il n'y a pas nécessairement des ZEC dans toutes les régions où il y avait antérieurement des "clubs privés". Là où des ZEC n'ont pas encore été établies, la "carte de membre familiale" à \$15 n'est pas nécessaire.

L'achat d'une carte de membre de ZEC permet au détenteur principal, à son conjoint et à ses enfants mineurs de prendre chacun la "limite" ou quota de poissons et de gibiers, en vertu des règlements du Québec sur la chasse et la pêche sportives.

Si on a fait aux citoyens le "cadeau" d'éliminer le permis annuel de pêche sportive, qui coûtait \$3.25 par année, on a imposé l'obligation d'acheter la "carte de membre de ZEC" qui coûte quatre fois et deux tiers plus cher (soit une augmentation de 362 pour cent dans le coût...), lorsqu'un citoyen veut pêcher dans les endroits les plus poissonneux et les plus giboyeux du Québec. Dans le cas des citoyens âgés de 65 ans et plus, qui ne payaient antérieurement que \$0.50 par année pour leur permis de pêche sportive, ils doivent se procurer la même "carte de membre familiale à \$15" pour fréquenter les ZEC, même s'ils n'ont pas de dépendants mineurs.

## Paul Rose sera bientôt transféré

MONTREAL (PC) — Paul Rose, qui purge deux peines de prison à vie pour l'enlèvement et le meurtre de l'ex-ministre Pierre Laporte en octobre 1970, a été informé qu'il sera transféré "aussitôt que possible" de la prison Saint-Vincent-de-Paul à l'Institut Archambault.

Rose qui est détenu en ségrégation à Saint-Vincent-de-Paul, s'était plaint de ses conditions de détention.

Mais les déboursés ne s'arrêtent pas là pour le sportif qui veut fréquenter le territoire d'une ZEC.

## L'accessibilité

Dans le but de se créer des fonds et d'assurer un certain contrôle de l'exploitation du territoire qui leur a été confié, les associations agréées ont rapidement établi des barrières aux points névralgiques d'accès, barrières qu'elles appellent "postes d'accueil", là où on n'en voyait même pas antérieurement. Ces nombreuses barrières ont remplacé les affichettes des clubs privés qui déplaçaient tant, autrefois, aux tenants de la "libération" des territoires publics de chasse et pêche.

Et, à ces barrières, où elles maintiennent des gardiens et des patrouilleurs salariés, pendant 24 heures chaque jour, les associations agréées exigent que les automobilistes circulant sur les routes forestières de la ZEC déboursent une "contribution pour l'entretien des chemins (qui peut être de \$2.00 ou \$3.00 ou \$5.00, tout dépendant de la ZEC et tout dépendant de l'heure du jour ou de la nuit à laquelle l'automobiliste traverse la barrière). Au moment où nous écrivons ces lignes, cette pratique est illégale puisqu'elle n'a pas encore été autorisée par un décret publié dans la Gazette Officielle du Québec.

Chaque ZEC a adopté des règlements très stricts pour restreindre l'accessibilité de son territoire et l'exploitation des ressources fauniques. Ces règlements varient d'une ZEC à l'autre et il appartient au visiteur de les découvrir, dans le cas d'une ZEC en particulier, bien souvent lorsqu'il est rendu à la barrière de la ZEC en question. Dans le cas de plusieurs ZEC, on met en application les règlements même si le décret les autorisant n'a pas encore été adopté.

De façon générale, le sportif doit absolument pêcher dans le lac qui lui est indiqué par le gardien de la barrière de la ZEC. L'utilisation de moteurs hors-bord plus puissants que 10 c.v. est interdite, presque partout. Dans la presque totalité des ZEC, le sportif doit posséder sa propre embarcation. Il est interdit de camper dans le territoire de la plupart des ZEC; quelques ZEC, très rares, ont établi des terrains de camping et les utilisateurs, dans

ces cas-là, doivent absolument camper sur ces terrains, chaque soir, même s'ils doivent aller pêcher dans des lacs éloignés du terrain de camping. Les feux ouverts sont formellement interdits en forêt québécoise. Les motocyclettes et les bicyclettes motorisées ("minibikes", "trail bikes", etc.,...) sont interdites presque partout.

Pour le chasseur et pêcheur sportif intéressé, le seul moyen de vérifier les règlements en vigueur dans une ZEC, c'est de communiquer avec un porte-parole officiel de l'association agréée qui gère cette ZEC (les frais d'appels interurbains sont à la charge du sportif). Et, pour connaître le nom, l'adresse, le numéro de téléphone d'un porte-parole autorisé d'une ZEC, il faut communiquer avec le bureau local ou régional du ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche et demander à parler au biologiste responsable des ZEC de la région (encore là, les frais d'appels interurbains sont à la charge du sportif).

En théorie, des cartes géographiques des ZAC et des ZEC du Québec devaient être disponibles, au début du printemps, dans les bureaux locaux et régionaux du ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche et du ministère des Communications. Mais le M.T.C.P. a jugé qu'il en coûterait une fortune de faire imprimer des cartes de toutes les ZAC et de toutes les ZEC et de les disposer dans tous ses bureaux locaux et régionaux et dans tous ses kiosques d'information touristique. Il a préféré les donner aux ZEC concernées, qui ont décidé de les vendre \$0.50 l'unité à la barrière ou "poste d'accueil". Vous pourrez peut-être vous en faire venir par la poste en passant par toutes les étapes décrites plus haut.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le "déclubbage" est fort loin de signifier que n'importe qui peut aller n'importe où, n'importe quand et n'importe comment, comme on était généralement porté à le croire: l'accessibilité aux "terres de la Couronne libérées" est strictement réglementée et il en coûte encore des sous pour fréquenter les anciens "clubs privés".

DEMAIN: les conséquences du "déclubbage" sur le patrimoine faunique du territoire national, au cours des prochaines semaines.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

## Accessibilité et barrières

Depuis que les "terres de la Couronne" ont été "libérées" par l'élimination des "clubs privés de chasse et pêche", on a vu surgir des barrières comme des champignons: ces barrières remplacent les affichettes que les clubs privés avaient disposées un peu partout en forêt pour inciter les citoyens à respecter leurs droits exclusifs de chasse et de pêche, affichettes qui déplaçaient tant aux tenants du "déclubbage". Il n'y a jamais tant eu de barrières, de gardiens et de patrouilleurs en forêt que depuis la "libération" de ces territoires de chasse et pêche.

## Ma maison

Contrairement à ce qui a été annoncé dans notre édition de samedi, le plan no 94 de ma maison est en vente à \$35 et non à \$5 comme mentionné sur le coupon.

**LE SOLEIL**

Service des plans de bricolage  
C.P. 1547, Québec  
G1K 7J6

☐ Veuillez me faire parvenir le plan

**No 94 à \$35.00**

Ci-joint mon chèque ou mandat poste de \$ \_\_\_\_\_ fait à l'ordre de LE SOLEIL, Limitée

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

## Le respect du territoire national

Sur la berge du lac Martel (dans la ZEC Buteux-Bas-Saguenay), les déchets s'accumulent depuis la "libération" de l'ancien "club privé" Troisdiamant; la pêche a d'ailleurs été interdite dans le lac Martel par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, avant la fin du mois de juin, parce que le quota de prises fixé par les biologistes pour la saison de pêche sportive 1978-1979 avait été largement atteint.



La vente-vacances chez

**Soleil**  
vous offre

## Jupes d'été

Valeur régulière jusqu'à \$24.00  
Prix vacances

**\$10<sup>00</sup>**

## Robes-Soleil

Valeur régulière jusqu'à \$28.00  
Prix vacances

**\$14<sup>99</sup>**

## Robes-Soleil

Valeur régulière jusqu'à \$24.00  
Prix vacances

**\$10<sup>00</sup>**

## Blouses paysannes

Valeur régulière jusqu'à \$17.00  
Prix vacances

**\$10<sup>00</sup>**

## Coordonnés

de ratine de velours pour dames.  
Escompte vacances

**50%**

## Maillots de bain

Pour dames, jeunes filles et hommes.  
Escompte vacances

**33 1/3%**

## Coordonnés

en toile pour hommes  
Escompte vacances

**50%**

## Ensembles de plage

pour hommes  
Escompte vacances

**33 1/3%**

## Chemises sport

Valeur régulière \$17.00  
Prix vacances

**\$10<sup>00</sup>**

## Sous-vêtements

Yves Chevalier. Valeur régulière \$3.50  
Prix vacances

**\$1<sup>75</sup>**

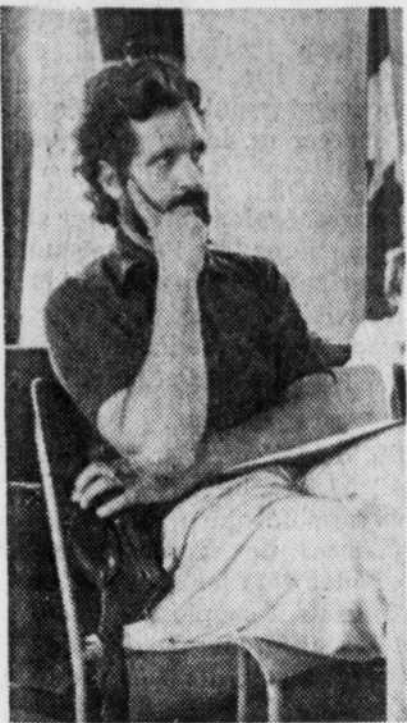
La mode, à l'état pur.

**JADIS**

5555, 3e Avenue ouest, Charlesbourg

## Le conseil municipal de Québec

# Là où tout n'est qu'ordre et routine...



L'aspirant, Pierre Racicot, du Rassemblement populaire...



...l'arène municipale, la belle salle de conseil...



...et le tenant du titre, le maire Jean Pelletier.

par Denis ANGERS

Dix-sept heures. Leur caucus partisan terminé, le maire de Québec et 13 de ses 16 conseillers font leur entrée dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de la capitale. Une belle salle, aménagée dans ce style néo-classique qui faisait fureur à la fin du siècle dernier.

Tous prennent leur place, les membres du conseil exécutif à droite du président de l'assemblée, les simples représentants à sa gauche. La séance peut commencer.

Dix-sept heures cinq. Le président, pour l'occasion le conseiller Olivier Samson, a repris les fonctions qu'il avait cédées en novembre dernier à J.-A. Charland, récite la prière. Puis, il déclare l'assemblée ouverte.

Les murmures s'apaisent, l'adjoint au greffier de la ville se lève et commence à faire part au conseil des 18 rapports que lui a fait parvenir depuis la dernière assemblée le comité exécutif de la ville, l'organe par excellence de l'administration municipale.

Au fond de la salle, une demi-

douzaine de citoyens, membres de groupes populaires ou simples curieux, et autant de journalistes suivent les débats.

Ceux-ci se limitent tout au plus à une dizaine d'interventions, réparties moitié-moitié entre membres de l'exécutif et conseillers. Les premiers se chargent d'expliquer les règlements soumis, les recommandations formulées. Les seconds posent quelques questions, réclament des explications, des détails sur les rapports de l'exécutif.

Si les édiles municipaux de Québec semblent avoir pris goût aux

interventions lors des assemblées du conseil (phénomène rarissime à l'époque encore récente de l'administration Lamontagne), ils n'en ont pas moins conservé une belle homogénéité: les 16 conseillers sont toujours tous membres du Progrès civique.

C'est peut-être ce qui explique que la discussion soit menée rondement. En moins de 30 minutes, les rapports de l'exécutif sont soumis, étudiés, acceptés.

Dix-sept heures trente-cinq. Reprenant la parole, le président d'assemblée soumet, en première lecture,

les cinq nouveaux règlements municipaux qu'il entend faire adopter l'administration Pelletier: deux traitent d'emprunts à contracter, deux autres de modifications au zonage, le cinquième concerne les établissements de massage!

Le tout est expédié en dix minutes. On peut procéder à la deuxième lecture de sept autres règlements et à leur adoption définitive. Presque automatiquement, le président Samson y va des traditionnelles questions: "Le préambule sera-t-il adopté?", "Le premier paragraphe?", "Le règlement?", répondant, presque du même souffle et

devant le mutisme de l'assemblée: "Adopté!"

Dix-sept heures quarante-cinq. Le maire intervient, usant de son droit d'interpellation. Il va aujourd'hui déplorer les longs retards qu'apporte la Société d'habitation du Québec à la réalisation de logements communautaires dans sa ville. Il aura aussi un bon mot à l'endroit des représentants du SOLEIL, de retour dans cette salle après 10 mois d'absence. Puis, à dix-sept heures cinquante-cinq, sept nouveaux règlements ayant été adoptés, cinq autres soumis et 18 rapports exécutifs approuvés, l'assemblée du 10 juillet du conseil municipal de la vieille capitale est levée.

Il est dix-huit heures. Le maire s'en va rencontrer les journalistes. Les conseillers rentrent à la maison. Une autre réunion du conseil vient de prendre fin, calme et sereine, comme d'habitude...

## Des dizaines de milliers de poissons morts dans la rivière Etchemin

par Guy DUBE

Des dizaines et des dizaines de milliers de poissons de toutes sortes sont empoisonnés dans la rivière Etchemin, près de Saint-Anselme de Dorchester, depuis la fin de semaine dernière.

Vendredi avant-midi dernier, l'eau était claire et les poissons nageaient allègrement, de façon tout à fait normale.

En après-midi, l'eau de la rivière, selon des témoins de la place, est soudainement devenue verte. Les poissons se sont affolés, nageaient à toute vitesse et mouraient, les uns après les autres.

Le lendemain, (samedi), l'eau est redevenue claire, mais la rivière était devenue un cercueil pour des dizaines et des dizaines de milliers de poissons.

L'alerte a été donnée, samedi et hier, aux Services de protection de l'environnement du gouver-

nement québécois, mais il semble qu'aucune analyse de l'eau n'a encore été effectuée.

"C'était terrible!"

"Vendredi après-midi, quand l'eau est devenue verte, les poissons semblaient malades. Ils na-

geaient à toute vitesse et sortaient de l'eau. Ils s'affolaient et s'assommaient contre les roches de la rive. C'était terrible!"

M. et Mme Louis-Philippe Allen, de la paroisse de Saint-Anselme,

ne ménageaient par leurs mots lors d'une entrevue accordée au SOLEIL, hier. M. Allen est maire de Saint-Anselme paroisse.

Avec l'aide d'autres citoyens, ils ont prélevé des échantillons de l'eau de

vendredi dernier, échantillons qu'ils gardent bien au frais jusqu'à ce que des représentants des Services de protection de l'environnement viennent les chercher pour fins d'analyse.

M. Allen a précisé que l'eau est devenue assez verte, vendredi, "pour ne pas pouvoir voir le fond de la rivière, même dans six pouces d'eau".

De son côté, le maire de Saint-Anselme village, M. Laurent Caron, affirme lui aussi ne pas pouvoir élucider le problème et qu'il a contacté les Services de protection de l'environnement sa méditerranée et hier.

"On a fait congeler 30 livres de poissons morts pour remettre à l'environnement", a ajouté M. Caron, affirmant que le même phénomène s'était produit, le 21 juillet 1977.

Ce n'est pas là, toutefois, l'avis d'un cultivateur de Saint-Anselme, M.

Charles Lemieux, qui demeure le long de la rivière Etchemin, depuis 58 ans.

"A ce que je sache, c'est la deuxième fois qu'on voit autant de poissons morts, dit-il. La première fois, c'était il y a à peu près dix ans, un an ou deux après que le village de Saint-Anselme ait construit son réseau d'égouts."

### Différentes hypothèses

Fait étonnant, aucun poisson mort n'a été aperçu au sud du village de Saint-Anselme. La plus forte concentration se trouve entre Saint-Anselme et Saint-Henri.

Selon des membres du comité de citoyens de Saint-Anselme, il se pourrait fort bien que ce soit causé par de l'urine de porc.

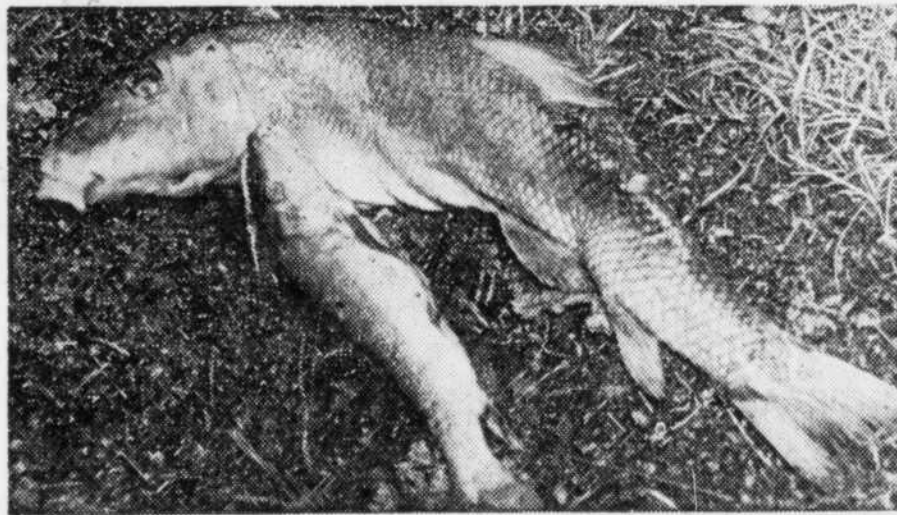
"Quelqu'un aurait vidé sa citerne d'urine de porc dans la rivière, vendredi dernier, nous a-t-on raconté. Ça fermente, de l'urine de porc et c'est toxique pour la faune aquatique."

Il existe quelques industries, dans cette région qui longe la rivière. Il y a la Coopérative laitière de Sainte-Claire, la charcuterie Roy, de Saint-Anselme, et la Coopérative agricole de Dorchester, encore là à Saint-Anselme.

A ce dernier endroit, nous avons remarqué qu'un lièvre brunâtre se déverse dans la rivière, juste à l'arrière des terrains de la coopérative. Ce liquide forme une nappe pas du tout invitante, à la surface de l'eau.

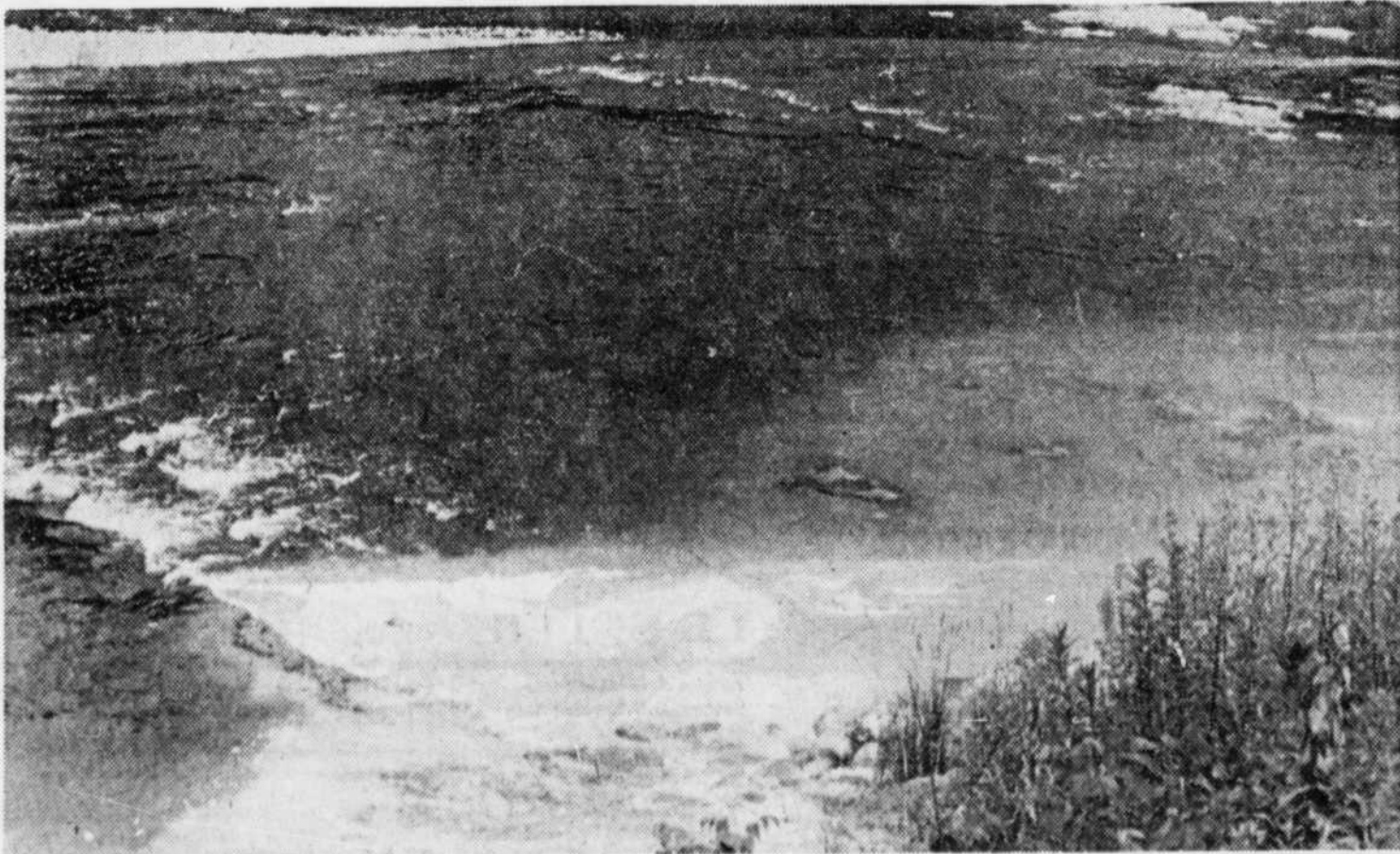
Un employé a relaté qu'il s'agissait de résidus de l'eau servant à laver les poulets de la coopérative et que cette eau est ensuite filtrée avant d'être jetée dans la rivière.

De toute façon, des dizaines de milliers de carpes, de truites, de poissons blancs, mesurant de deux à 15 pouces, pourrissent actuellement le long de la rivière Etchemin. Ça pue. Et le problème demeure entier.



Le Soleil, Gilles Lafond

Des dizaines de milliers de poissons morts comme ceux-ci pourrissent le long de la rivière Etchemin, entre Saint-Anselme et Saint-Henri.



Le Soleil, Gilles Lafond

Un liquide brunâtre se déverse dans la rivière Etchemin, à l'arrière des terrains de la Coopérative agricole de Dorchester, formant une nappe pas du tout invitante sur l'eau.

## L'aménagement de la rivière Saint-Charles se poursuit

(PC) — L'aménagement de la rivière Saint-Charles, qui traverse la ville de Québec, se poursuit encore cet été.

Le ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, en collaboration avec les villes riveraines, consacrent plus de \$145,000 à cet effet dans leur budget estival.

La somme sert à l'aménagement de pistes pour piétons, pour cyclistes et pour skieurs le long des rives.

C'est le Conseil régional des loisirs qui est le maître-d'oeuvre de ces travaux.

De plus, à la suite de

l'initiative du club Lion de Loretteville, une vingtaine d'étudiants ont été engagés cet été pour nettoyer les rives de la rivière dans le cadre d'un programme Canada au travail.

Ils dépolluent les berges et aménagent de nouveaux postes d'observation pour les amateurs de plein air qui visitent les rives du cours d'eau.

**NOUVEAU LOCATION**  
D'AUTOS COTE DU PALAIS  
29, Côte du Palais  
692-3660

**LE SOLEIL EST REVENU... FAUT FÊTER ÇA! ABONNEZ-VOUS!**

Voir coupon de participation en page A-2

**Crédit Foncier**  
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

**9 1/2 %**

**Garanti pour 5 ans.**

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 5 ans.

Québec: 1135 Chemin St-Louis (418) 681-0277 (M. Jacques Arsenault)

• Halifax • Montréal • Ottawa • Toronto • Vancouver • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Québec • White Rock • Vancouver • Victoria

INSTITUTION INSCRITE. RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC  
MEMBRE. SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

# Un carrefour culturel à réussir

Sans nier au Carnaval de Québec le mérite de renflouer l'industrie touristique québécoise en une période de l'année qui serait autrement désastreuse pour l'économie régionale, le Festival d'été pourrait lui damer le pion dans la course à une consécration internationale, s'il réussit à consolider rapidement la tendance intéressante qui se dessine en cette onzième année d'existence. Celle de véritable carrefour culturel en Amérique du Nord.

Initié en douce par quelques amants inconditionnels de la vieille ville intra muros, le Festival d'été a, depuis dix ans, galamment accueilli les uns après les autres les artistes prestigieux ou modestes des divers arts d'interprétation, au gré des grands engouements populaires du moment.

Jusqu'ici pourtant, le Festival d'été de Québec ne s'était pas vraiment imposé comme un événement culturel de première valeur, tant au niveau de la colonie artistique et de la population locale qu'après des différents paliers de gouvernements.

Tout au plus, le Festival donnait-il l'impression aux Québécois de posséder encore leur ville au plus fort de l'invasion touristique américaine et insufflait-il aux vacanciers étrangers le goût de vivre dans une cité habitée, qui aurait autrement eu l'allure d'un musée qu'on visite rapidement sans en garder de souvenirs précis.

C'était sans doute là des résultats valables mais insuffisants pour convaincre les pourvoyeurs de fonds, tant publics que privés, que le Festival d'été soit en grande partie responsable de l'achalandage touristique que Québec connaît en juillet.

Avec ou sans le festival, Québec en juillet est suffisamment belle pour attirer les touristes étrangers et faire rouler l'économie locale à son maximum, pensent encore volontiers bien des citoyens et des administrateurs de fonds publics et privés. Et peut-être avec raison.

C'est ce qui peut expliquer d'ailleurs la modeste participation financière de la ville de Québec, \$30.000., et de la CUQ, \$10.000., et le rattrapage politique de dernière minute effectué par le Secrétariat d'Etat, avec sa subvention de \$130.000. accordée de mauvaise grâce et payée par le Gouvernement du Canada dans une perspective d'élections générales à l'automne.

Cette subvention de \$130.000. a réussi toutefois à sauver le Festival de sa précaire situation financière, en permettant d'éponger le déficit de \$40.000. de l'an dernier et de maintenir un fonds de roulement pour opérer décemment cette année.

Pourtant, les performances réalisées en cette onzième année d'existence mériteraient qu'on prenne sérieusement en considération

l'influence exercée par cet événement culturel sur l'économie régionale.

Ainsi, Québec enregistre actuellement le plus haut taux d'occupation hôtelière au Canada pour cette période de l'année. Cette popularité peut-elle n'être que le fruit du hasard? Il est bien sûr que les fêtes du 370e anniversaire de fondation de Québec (une opération de marketing touristique fort habile, quand ce ne serait que cela), sont en partie responsables de cette affluence mais auraient-elles, sans le Festival d'été et la participation populaire qu'il suscite, réussi à maintenir l'intérêt des touristes plus d'un jour ou deux?

Au moment où le Festival est à se modeler un statut de carrefour artistique en Amérique et qu'il envisage avec raison de s'imposer sur le marché des manifestations culturelles d'envergure internationale, il doit résolument s'attaquer à la tâche de démontrer sa rentabilité, un critère déterminant dans l'obtention de garanties financières solides et à long terme.

Il apparaît fort douteux que le gouvernement fédéral maintienne sa participation financière à la façon de cette année et cela, de l'avis même des organisateurs. Il faudrait donc que les bénévoles du douzième Festival d'été s'attaquent immédiatement au problème du financement en structurant une équipe de volontaires spécialisés dans les normes administratives gouvernementales sur les subventions, dans les

campagnes de financement populaire et même dans la manière d'exercer un lobby politique efficace.

Ces bénévoles devront également évaluer si les contributions financières au Festival ne seraient pas plus importantes si on déplaçait la période active des festivités plus tard dans l'été, afin d'allonger la saison touristique intensive et de créer un facteur précieux de stimulation économique.

Quoiqu'il en soit, le onzième Festival d'été de Québec a réussi, et très bien réussi, une chose: inventer une formule qui a théoriquement toutes les chances de réussir, parce qu'elle est sobre, orientée vers les sens nobles de l'homme et suffisamment souple pour rencontrer rapidement les différents besoins des artistes québécois et étrangers, de même que les goûts de la population de Québec. Et tout cela dans un cadre géographique incontestablement adapté à l'institutionnalisation d'un carrefour culturel nord-américain.

Tout le succès tient désormais à la ténacité des organisateurs, à leur volonté de systématiser leurs opérations et à l'éthique qu'ils s'imposent pour maintenir le festival à l'intérieur du cadre à la fois sobre, populaire, familial et très québécois qu'il connaît présentement.

Monique PAYEUR

## revue de presse

### Appui à la politique de Davis

#### The Intelligencer - Belleville

Le bilinguisme et le choc croissant du "fait français" au Canada constituent ensemble un des plus forts éléments de division de la société canadienne moderne.

Non pas tellement en eux-mêmes, mais par suite de leur propagation par les gouvernements libéraux successifs, ils contribuent à nous diviser à ce point que, nonobstant le ministre de l'Immigration, M. Bud Cullen, et

d'autres porte-parole du gouvernement, la province de Québec sous M. René Lévesque semble se diriger vers l'indépendance.

M. Cullen, avec l'Association canadienne-française d'Ontario, est démonté de la décision du premier ministre, M. William Davis, de ne pas permettre à un projet de loi privé sur les droits de la langue française de franchir l'étape de la troisième lecture.

M. Davis dit que les francophones disposent de plus en plus de facilités dans leur propre langue et si sa décision de faire obstacle au projet de loi est discutable et rencontre une opposition bruyante, elle est très compréhensible. Compréhensible, entendons-nous, parce que l'Ontario est une province à prédominance anglaise et que si le projet de loi n'aurait pas fait du français une langue officielle, il n'en représentait pas moins un premier empiètement qui pourrait faire accorder au français, avant longtemps, le statut de l'anglais.

La décision du premier ministre ne constitue pas, comme le prétend le ministre de l'Immigration, "un pas de géant en arrière" mais tout simplement une reconnaissance des réalités politiques de la province. Les Ontariens de langue française auront de plus en plus les services linguistiques dont ils ont besoin. Quand l'Association canadienne-française d'Ontario qualifie la décision du premier ministre d'"insulte monumentale", elle témoigne envers le public de l'Ontario de cette sorte d'arrogance qui provient du fait que le français franchit déjà des pas de géant par suite des politiques du gouvernement fédéral.

qu'aider M. Lévesque à détruire le Canada. C'est insinuer grossièrement que seuls les libéraux veulent un Canada uni, et c'est un argument qu'aucun Canadien rationnel n'avale.

Quand des élections approchent, il est naturel pour un gouvernement désireux de conserver le pouvoir de faire campagne en toute occasion. L'occasion d'Edmonton a été gaspillée par le recours à un vieux slogan loquaceux des élections d'antan. — Le 10 juin.

#### Gaffe de Ouellet

##### The Hamilton Spectator

Le ministre des Affaires urbaines, M. André Ouellet, s'est servi du congrès de la grande Fédération des municipalités canadiennes, à Edmonton, comme d'une autre tribune pour agiter ce thème plutôt usé et peu probant: seuls les libéraux peuvent sauver le Canada.

M. Ouellet avait un grand auditoire de représentants municipaux de tout le pays et la presse nationale s'est affairée à transmettre toute déclaration importante à ce qui devait être une réunion non partisane — une occasion de faire connaître la pensée profonde du gouvernement fédéral sur les ennuis des municipalités canadiennes.

Mais, comme tous les autres politiciens fédéraux devant un auditoire national, M. Ouellet en a fait un élément de la campagne électorale de 1978, parlant du tournai fiscal Chrétien-Parizeau; c'est une question brûlante à Ottawa, mais elle n'est pas exactement au nombre des principaux soucis des municipalités qui attendent du gouvernement quelque aide et direction pour la solution de leurs problèmes — les taxes et les services locaux.

Tout ce qu'a réussi le ministre par ses remarques sur la passe d'armes actuelle entre Ottawa et Québec, c'est d'exposer la faillite de la pensée gouvernementale. Il a attaqué les provinces en général, disant que "si elles continuent à faire front commun contre le gouvernement fédéral, elles renforceront inévitablement la crédibilité du gouvernement du Québec, qui veut déchirer le pays".

C'est l'argument employé par le gouvernement contre les partis de l'Opposition aux Communes: si les Tories et les néo-démocrates attaquent le gouvernement, ils ne font en réalité

### Attention aux provocations

#### The Saskatoon Star-Phoenix

Tous ceux qui désirent un vote négatif au référendum promis au Québec devraient tenir compte d'un avertissement donné récemment à Saskatoon par M. Pierre Brodeur, directeur général du Mouvement Québec-Canada.

Bien que M. Brodeur s'attende à un "non", il a dit que de petits faits, de petits incidents, pourraient influencer beaucoup les électeurs.

Il a rappelé les nouvelles de l'an dernier au sujet d'un pilote francophone requis de parler anglais à un contrôleur de l'air francophone d'un aéroport international. Ces nouvelles ont indigné la population francophone du Québec.

Si le référendum avait eu lieu le lendemain, dit M. Brodeur, avant que les électeurs aient eu le temps de placer l'incident dans une perspective convenable, le séparatisme aurait pu l'emporter.

Le Mouvement Québec-Canada et le comité fédéraliste du référendum essaieront de prévenir les incidents incendiaires durant la campagne du

référendum. Ce pourrait, évidemment, être une tâche très difficile. On peut s'attendre, d'autre part, à ce que les séparatistes s'efforcent de tirer tout le parti possible de pareils incidents.

Il ne faudrait pas croire que les incidents incendiaires actuels ne sont pas nuisibles. D'abord, beaucoup d'électeurs du Québec sont indécis, et il en est qui, projetant de voter contre la séparation, pourraient être influencés au point de changer d'idée. Les récentes huées qui ont accueilli l'interprétation en français de l'hymne national à un match de baseball à Toronto, n'aidèrent probablement pas la cause fédéraliste.

On peut supposer qu'autant que possible le référendum sera déclenché quand un incident ou une question incendiaire pourra inciter les électeurs du Québec à voter pour la séparation. S'il n'en surgit pas en temps opportun, il est probable que l'astucieux gouvernement péquiste essaiera d'en créer un. Mais ce n'est pas une raison d'en offrir un sur un plateau d'argent aux séparatistes.

**NDLR — Extraits d'éditoriaux publiés dans les journaux canadiens-anglais traduits par La Presse Canadienne:**

une contribution à l'unité canadienne.

Il pourrait bien s'écouler de 20 à 30 ans avant qu'un membre de la famille royale devienne monarque régnant, parce que notre monarque canadien indépendant ne monterait sur le trône canadien que lorsque son Altesse royale le prince Charles monterait sur le trône de la Grande-Bretagne. Pendant cette période, les Canadiens auraient l'occasion de se familiariser avec le membre de la famille royale qui deviendra notre monarque régnant.

S.M. Larkin,  
Dartmouth  
Nouvelle-Écosse



### Se moque-t-on de nous?

M. le rédacteur en chef,

Ce message est adressé aux gens fiers de leur langue et fiers d'être québécois.

Je ne sais pas si vous avez eu comme moi l'idée d'ouvrir votre poste de télévision dimanche et d'y voir un spectacle soi-disant réalisé pour le 370ième anniversaire de la ville de Québec. Eh bien, si vous avez eu cette occasion, vous serez en mesure de juger de ce que moi j'ai compris.

J'ai tout simplement eu l'impression qu'on riait de nous. D'abord Monsieur Deschamps qui nous a nettement traité de sans-cœur à l'égard de ce beau Monsieur Champlain. Peut-être ont-ils le château et le pont Champlain à Montréal, mais chez-nous, il peut être fier (Monsieur Champlain) de prendre place au cœur de nous, son monument étant au centre de la ville, et de participer à toutes nos fêtes populaires. Mais ce n'est pas tout, notre ville ne renferme-t-elle pas les fondations de la plus vieille maison du Québec, celle de Champlain? Faudra-t-il tous jours passer après Montréal!

Ensuite, les trois chanteurs: Avez-vous compris quelque chose? Revenir aux sources qu'ils disaient. Moi je crois qu'ils étaient encore plus bas que

cela. Notre culture québécoise est si belle avec ses airs d'autrefois et ses danses qui savent si bien communiquer aux gens les joies et les misères du temps passé. Plusieurs Québécois ont percé et son devenus très populaires avec leur façon de nous présenter du folklore ou encore de la musique québécoise d'aujourd'hui, mais qui nous révèle entièrement.

Mais non, au lieu de cela, il a fallu se laisser crier dans les oreilles et voir quelques "bouffons" se pavaner devant nous. Même nos soirées de famille sont mieux que cela et on y trouve beaucoup

### Salut au "Soleil"

M. le rédacteur en chef,

Depuis madame de Pompadour jusqu'à madame de Maintenon, il fallut bien leur trouver un amant digne de leurs grâces: Honoré de Balzac, ma foi, n'aurait pu lui-même trouver mieux. Il eut pour nom le roi Soleil.

Facial anémique, le visage pâle se retrouvait en plus grand nombre qu'au premier temps de la Nouvelle France, les autres diminués qu'ils furent dans l'adversité!

Une grève août que cela mène, surtout quand elle commence au déclin d'un bel été déjà sombré dans l'oubli d'une page de calendrier, sinon que ça devient in-

plus de culture. Peut-être me trouverez-vous un peu cruelle mais en tant que québécoise pure laine qui respecte sa ville et sa province, je tiens à dire aux gens et aux jeunes surtout qui auront à se battre encore pour leur avenir de se réveiller et de faire du passé québécois quelque chose de fort qui restera et qui évoluera dans le respect de la langue de la musique et de la vie des gens.

Merci!  
Magali GAGNÉ,  
17 ans, Ste-Foy.

évitement une éclipse qui fait du quotidien, une vie sans soleil... Mais voilà que surgit M. le temps, lui qui fait éclater les bourgeois, puis qui fait de la chenille un papillon. Il s'occupe vivement de cicatriser la blessure. Il reprendra la manchette à la une... Le Soleil vient de disparaître. C'est le beau fixe. Du chef de nouvelles au pote, en passant par le correcteur d'épreuves, la copie voltige aussi aisément qu'un colibri. Tout s'écrit, puis se corrige, ajoutant un s ou une aille, histoire de donner à l'oiseau un nouvel envol.

Lauréat COUTURE.

## l'opinion des lecteurs

### La solution: un monarque

M. le rédacteur en chef,

Le Canada devrait avoir son propre monarque entièrement indépendant de celui de la Grande-Bretagne, sauf qu'il serait de la même famille royale. Cette suggestion devrait faire partie de la "Troisième Voie" proposée en vue de dénouer le conflit entre les Canadiens, partisans de la confédération et partisans de la Souveraineté.

Un monarque canadien indépendant serait facile à obtenir. Il s'agirait tout simplement de demander à Sa Majesté royale la reine Elizabeth II de transmettre son titre de monarque régnant du Canada à un autre de ses enfants royaux, autre que Son Altesse royale le prince Charles.

Les Canadiens d'ascendance française accepteraient bien un monarque canadien indépendant parce que la France était une monarchie lorsque la plupart des colons français sont venus s'installer au Canada. C'est pourquoi, beaucoup de Canadiens d'ascendance française ont une loyauté inhérente à une monarchie et non à une république.

Un monarque canadien indépendant choisi dans la famille royale actuelle serait aussi bien accepté par les Canadiens d'ascendance anglaise qui désirent rester fidèles à un monarque.

Un monarque indépendant aurait une grande importance parce que nous aurions alors notre chef d'Etat propre, ce serait

### LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:

Claude Beauchamp

Président et directeur général:

Paul-A. Audet

Directeur de l'information:

Claude Masson

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition:

Marcel Pélipin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limité. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

R.-A. Massicotte, Québec, P.Q.

## Une capitale nationale à définir

Capitale provinciale depuis la Confédération de 1867, Québec pourrait un jour, advenant la réalisation du projet indépendantiste de l'actuel gouvernement québécois, devenir la capitale nationale d'un nouvel Etat. Dans cette optique, la Commission d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec (C.A.C.U.Q.) rendait public, mardi dernier, un document de travail portant justement sur l'éventuel rôle de capitale nationale dévolu à la cité de Champlain. Ces "éléments de réflexion", appliqués à la zone métropolitaine de Québec, ont été préparés par la géographe Danielle Chapleau, du ministère des Transports du Québec, à l'intention de la C.A.C.U.Q. Nous en livrons aujourd'hui de larges extraits (les sous-titres sont du SOLEIL):

La sécession du Québec ou son accession à l'indépendance aurait des répercussions directes sur:

- le territoire
- la population
- l'organisation et les pouvoirs de l'Etat

L'impact sur le domaine territorial ne sera pas abordé ici. Quant à l'impact sur la population, Brossard en dit ceci:

"Une des premières conséquences juridiques de la naissance d'un nouvel Etat est d'affecter le statut national et la condition juridique des habitants de son territoire." (1)

La succession d'Etat soulève la question de la nationalité, ce lien juridique qui unit un individu à un Etat et l'assujettit à ses compétences (du point de vue interne, on parlera plutôt de citoyenneté). La nationalité crée également le lien entre les ressortissants d'un Etat et le droit international.

Mais le point crucial de la succession d'Etat nous apparaît être celui de l'impact produit au niveau de l'organisation et des pouvoirs de l'Etat et, conséquemment, au niveau de la fonction administrative.

### Organisation et pouvoirs de l'Etat

Traditionnellement, l'Etat exerce trois types de fonctions:

- législatives
- exécutives
- judiciaires ou juridictionnelles.

Certains auteurs subdivisent la fonction exécutive en fonction gouvernementale (dirigeante) et administrative (exécutante). La fonction législative se trouve partagée entre la législature et le gouvernement, la fonction exécutive entre le gouvernement et l'administration et la fonction judiciaire entre les tribunaux et l'administration. Le rôle de l'exécutif est cependant prépondérant: en plus de gouverner et de faire exécuter la législation adoptée, il participe à l'élaboration de celle-ci, en influence l'adoption par la législature et la complète lui-même sous forme d'arrêtés en Conseil et de règlements. Il revient ensuite à l'administration de rendre effective cette législation et aux tribunaux de l'appliquer de la façon dont la législature l'a adoptée.

L'accession d'un Etat fédéré à l'indépendance (ou souveraineté complète) signifie qu'il possèdera désormais toutes ces compétences, pourra exercer seul tous ces pouvoirs et devra accomplir toutes ces fonctions étatiques, quitte à se conformer au droit international et au droit interne qu'il se donnera lui-même. (2)

Advenant la sécession du Québec du reste du Canada, les nouvelles compétences législatives de l'Etat québécois s'en trouveraient passablement étendues. En effet, le Québec devra légiférer pour la première fois sur les matières suivantes:

- dans le domaine politique:
  - politique étrangère et relations internationales
  - défense du territoire
  - conditions de l'admission des étrangers au Québec (citoyenneté et droits)
  - protection des Québécois à l'étranger et relations consulaires
  - etc.
- dans le domaine économique:
  - commerce extérieur
  - aéronautique et navigation
  - pêcheries
  - banques, monnaie, lettres de change
  - faillite
  - postes et télécommunications
  - etc.
- dans le domaine social:
  - droit criminel
  - assurance-chômage
  - droit des Amérindiens et des Inuits
  - etc.

- dans le domaine culturel:
  - radio et télévision
  - brevets et droits d'auteur

Il pourra également légiférer de façon exclusive dans le droit fiscal, le droit des compagnies, le droit du travail, la sécurité sociale, etc.

### La fonction administrative

Même dans un contexte de continuité d'un système politique, le gouvernement est un organe vivant qui évolue rapidement sous des impulsions multiples et contradictoires; il ressent tous les mouvements qui agitent le pays et, même si son existence est rarement remise en question, son organisation tient à des phénomènes de conjoncture souvent aléatoires. Les mutations qui vont dans le sens d'une extension des pouvoirs et du rôle de l'administration sont rapides au cours d'un seul gouvernement, fût-il des plus stables.

Compte tenu de cet état de fait, il est bien évident que l'accession du Québec à la souveraineté entraînerait un gonflement notable de la fonction administrative, les champs de compétences étant élargis et le pays faisant son entrée dans un réseau de relations internationales. Michel-Jean Bertrand le dit:

"Contrairement à la règle constitutionnelle qui suppose un pouvoir établi, l'administration est une force parmi d'autres. Cette instabilité selon l'époque, la culture, la civilisation, traduit les problèmes immédiats, les inquiétudes et les aspirations des collectivités nationales; elle intéresse la géographie en tant que témoin de la recherche d'un équilibre toujours remis en question dans un contexte politique qui dirige toute décision dont dépend l'aménagement volontaire. (3)

C'est évidemment dans la ville capitale que la fonction administrative prend le plus d'ampleur. Dans les divers systèmes politiques, le volume de l'administration publique peut être évalué par le rapport entre le nombre de ministères ou organismes gouvernementaux et celui des fonctions du gouvernement.

Deux conceptions prévalent: la parcellisation des responsabilités partagées entre une multitude d'administrations très spécialisées ou le regroupement des missions au sein d'un nombre restreint de grands ministères. Au Québec, l'organisation actuelle du pouvoir étatique est du second type: les compétences sont partagées entre cinq super-ministères, soit les ministères d'Etat à l'Aménagement, au Développement économique, au Développement social, au Développement culturel et à la Réforme électorale et parlementaire. Ces super-ministères ont pour mission de coordonner les politiques et les activités des ministères qui oeuvrent dans ces champs spécifiques.

La machine administrative est un système complexe:

"Le ministère et, à travers lui, l'Etat est une entreprise d'administration qui vend ses services par l'entremise de l'impôt, situation particulière qui ne lie pas les besoins personnels de l'acheteur à la qualité du produit et au prix. (4)

La localisation des établissements relevant de l'administration publique obéit à de multiples critères: les politiques de centralisation ou de décentralisation et/ou de déconcentration sont interprétées suivant différents modes selon les systèmes administratifs pratiqués mais, une chose demeure, c'est toujours la capitale qui hérite de la plus forte concentration, tant par les effectifs que par l'emprise au sol qu'ils requièrent, des éléments du système administratif gouvernemental. Nous verrons plus loin comment se traduit ce phénomène pour la ville de Québec.

Le fait de se pencher sur la fonction administrative nous oblige également à considérer le sort de ses agents, les fonctionnaires. Les notations de fonction publique, de fonctionnaires et d'agent public sont assez imprécises en droit canadien. On a cependant pu définir le statut de la fonction publique comme étant l'ensemble des règles qui régissent le personnel de l'administration gouvernementale et paragouvernementale. (5) Il y a en effet un nombre considérable de personnes qui sont présentement à l'emploi de corporations de la Couronne et d'entreprises publiques de l'Etat fédéral. Sans avoir de données précises quant au nombre de ces personnes, on peut s'interroger sur leur sort advenant la sécession de l'Etat québécois.

La nouvelle structure organisationnelle d'un Québec devenu autonome rendra probablement possible la récupération d'un certain nombre de ces agents, c'est-à-dire leur réinsertion dans le cadre administratif nouvellement créé mais la duplication qui prévaut actuellement au niveau de multiples fonctions rend également plausible le licenciement de plusieurs d'entre eux.

### Réseau de relations internationales

L'entrée d'un nouvel Etat dans la société internationale se fait suivant deux niveaux et pose des problèmes distincts:

- sur le plan des relations bilatérales, celui de sa reconnaissance par les autres Etats;
- sur le plan des institutions multilatérales, celui de son admission dans un certain nombre d'agences et d'organismes internationaux (l'O.N.U., par exemple).

Brossard le dit bien clairement:

"Il ne suffit pas qu'un Etat accède en fait à la souveraineté pour appartenir et participer effectivement à la société des Etats: encore faut-il que son existence et sa souveraineté soient d'abord reconnues par un certain nombre d'Etats, du moins par ceux avec lesquels il devra entretenir des relations d'ordre économique ou politique. C'est en effet aux membres de la société des Etats qu'il revient d'exercer en premier lieu le droit de contrôle juridique et politique de celle-ci sur la création des nouveaux Etats souverains. (6)

Sans reconnaissance officielle, une nouvelle entité étatique québécoise ne pourrait avoir de relations diplomatiques, ni même consulaires, avec les autres Etats; sa vie politique aussi bien qu'économique s'en trouveraient donc gravement affectées. Au contraire, la reconnaissance par les autres Etats lui permettrait de nouer des relations politiques, économiques, militaires et consulaires avec tous ceux qui l'auront admis et de participer ainsi à la vie de la communauté internationale. L'Etat qui l'aura admis se trouvera à reconnaître sa personnalité et sa capacité juridique internationale, ainsi que les droits et les obligations qui en découlent. "A la rigueur, il suffit d'ailleurs pour un Etat de se faire reconnaître par les Etats avec lesquels il a besoin d'entrer en relation: au fur et à mesure qu'il consolidera sa position, d'autres Etats le reconnaîtront sans doute à leur tour." (7)

Dans le contexte politique actuel, c'est le Canada et non le Québec qui est accrédité auprès des autres nations.

Projection hors de ses frontières d'une partie de la nation qu'elle représente, l'ambassade jouit de privilèges comme l'extraterritorialité pour les bâtiments nécessaires à ses bureaux et de l'immunité diplomatique pour ses employés.

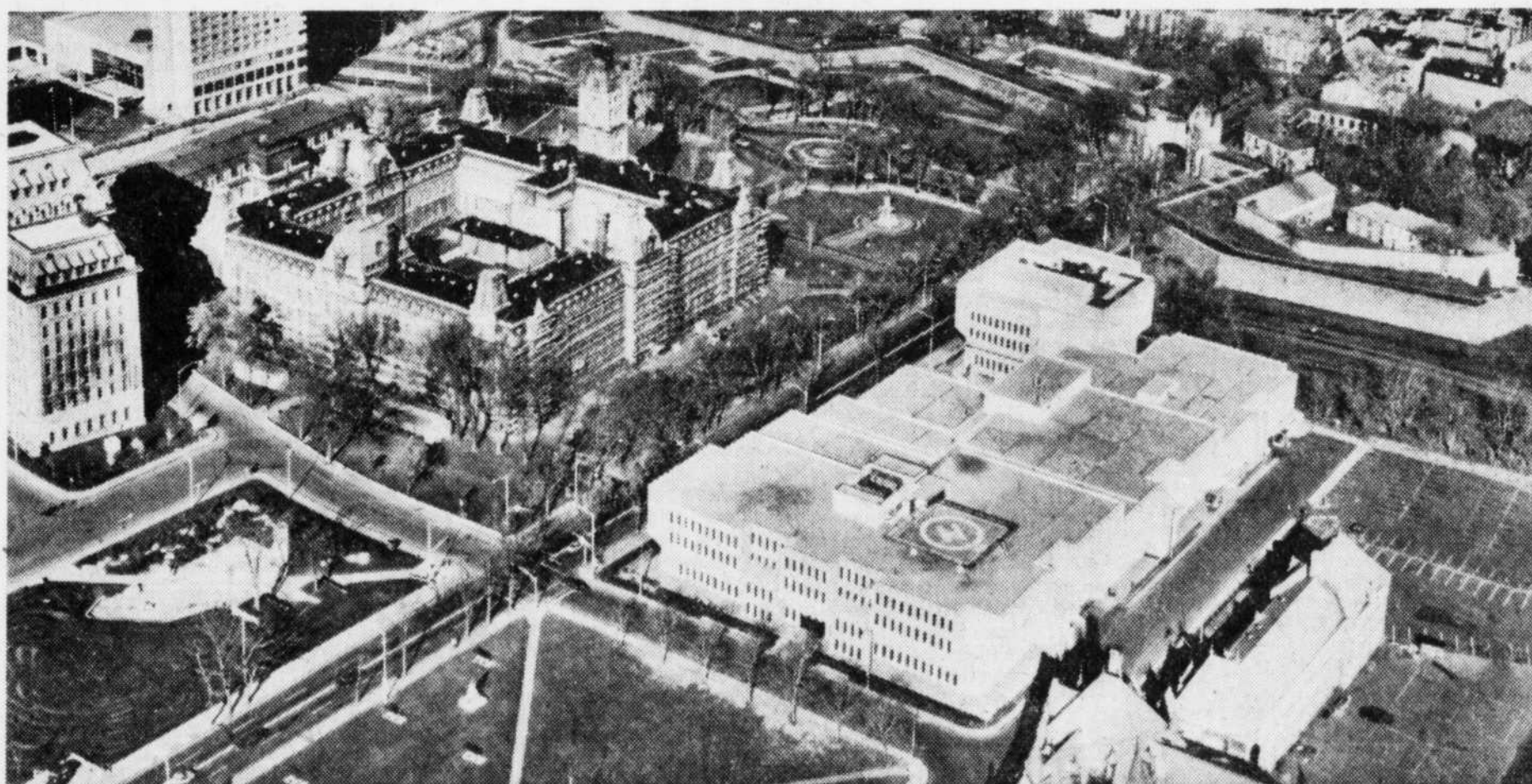
Elle dialogue avec le niveau supérieur du gouvernement d'accueil; l'ambassade s'intéresse à tous les domaines, politique, militaire, commercial et culturel, qui peuvent faire briller sa nation aux yeux de l'étranger et lui apporter de la considération sur la scène internationale. L'ambassade se localise donc dans la capitale du pays d'accueil; c'est ce que l'on observe au Canada où soixante-quatre ambassades se trouvent à Ottawa, aucune à Québec ou à Montréal. Le choix de la localisation dans la capitale résulte de considérations de prestige.

L'implantation des représentations consulaires obéit à des règles plus empiriques. Voués à des tâches administratives et plus sensibles aux conditions d'accès qu'au cadre monumental, les consulats se localisent généralement de façon à être aussi près que possible de leurs ressortissants. C'est ce qui explique que l'on retrouve cinquante consulats à Montréal, la ville la plus cosmopolite du Québec, trois à Ottawa, capitale fédérale et treize à Québec.

Advenant la sécession du Québec ou son accession à l'indépendance, ce ne sont donc pas les représentations consulaires qui risqueraient d'être déplacées: Montréal est et demeurera sans aucun doute beaucoup plus cosmopolite que Québec. Cependant, il est à prévoir que des ambassades viendraient s'implanter dans la capitale nationale.

Toutefois, sans être souverain, le Québec possède déjà des représentations à l'étranger. Des délégations générales sont établies à Paris, Londres, Bruxelles et New York; d'autres délégations sont installées aux Etats-Unis, en Allemagne, au Japon, en Italie, au Liban, en Côte d'Ivoire et en Haïti, sans compter un bureau à Toronto. Il est donc logique de croire qu'un Québec devenu autonome multiplierait ces représentations à l'étranger.

(1) Jacques Brossard, 1976, p.523. (2) Brossard, 1976, p.575. (3) Bertrand, 1974, p.234. (4) Bertrand, 1974, p.420. (5) Brossard, 1976, p.603. (6) Brossard, 1976, p.398. (7) Brossard, 1976, p.399.



Qu'il s'agisse d'une capitale provinciale ou d'une capitale nationale, son coeur politique tournera toujours autour des bureaux du chef du gouvernement, à droite, et de l'Assemblée nationale, à gauche.

## Des points restent à éclaircir

Cette réflexion de plusieurs mois sur le thème "Québec, capitale nationale" nous a permis d'acquiescer une conscience aigüe de l'envergure du problème; nous n'avons pas de solutions comme telles à offrir au groupe de travail chargé de concevoir le schéma d'aménagement de la Colline parlementaire. A prime abord, il nous apparaît évident que nous ne disposons pas de données adéquates pour pouvoir évaluer avec justesse et réalisme l'impact que provoquerait l'accession de Québec au rang de capitale nationale sur l'ensemble de la région métropolitaine de Québec. De nombreux points restent à éclaircir.

Parvenue au terme de notre démarche, nous formulons les recommandations suivantes à l'intention du Comité spécial chargé de la conception du schéma d'aménagement de la Colline parlementaire:

— que des études sérieuses, suffisamment étayées et directement appliquées à la région métropolitaine de Québec soient entreprises dans les meilleurs délais, notamment sur les points où nous avons plus spécialement achoppé au cours de notre réflexion, c'est-à-dire:

• le statut politico-administratif qui devrait être conféré à Québec dans l'éventualité de son accession au titre de capitale nationale;

• la politique de décentralisation et/ou de déconcentration de la fonction administrative et son impact

sur la structure fonctionnelle de la zone métropolitaine, toujours dans l'optique faisant de Québec une capitale nationale;

• la fonction symbolique actuelle de Québec et l'amplification éventuelle de celle-ci si la ville est promue au rang de capitale nationale;

• la définition du système judiciaire d'un Québec devenu autonome et la part de ses effectifs qui seraient rattachés à la capitale, par nécessité fonctionnelle ou par recherche de prestige.

Des études sectorielles pourraient être menées concernant de nombreux autres aspects. Par exemple:

— définition de la structure socio-professionnelle dans une capitale nationale et effets sur l'habitat, la fonction commerciale, les transports, etc.;

— définition de la fonction commerciale dans une capitale nationale;

— évaluation de la spéculation foncière survenant lors de l'accession d'une ville au statut de capitale nationale;

— évaluation des fluctuations du marché des surfaces à bureaux survenant lors de l'accession d'une ville au statut de capitale nationale;

— impact dû à l'entrée dans un réseau de relations

international au niveau des équipements culturels et scolaires;

— dans le cas de Québec, modifications sociales et psychologiques subséquentes à l'introduction d'éléments exogènes dans une ville aussi homogène sur le plan ethnique.

Cette liste n'a rien d'exhaustif; les avenues à explorer sont multiples et font appel aux compétences de sociologues, de politiciens, d'économistes et d'urbanistes.

En ce qui concerne plus directement l'aménagement de la Colline parlementaire, nous recommandons:

— que le concept d'aménagement de l'aire de la Colline soit établi dans une perspective très large qui n'en fasse pas qu'un schéma de quartier mais qui, au contraire, traduise bien la préoccupation du groupe de travail pour l'impact que représente l'accession de Québec au rang de capitale nationale pour l'ensemble de la région métropolitaine de Québec;

— que le schéma d'aménagement de la Colline parlementaire ne soit qu'un volet d'une entreprise d'aménagement beaucoup plus vaste englobant l'ensemble de la zone métropolitaine de Québec et visant à en faire une ville multifonctionnelle, digne d'être une capitale nationale.

# faits divers



## Enfin libre

Le plus vieux pensionnaire des prisons fédérales a été libéré hier de la prison à sécurité moyenne de Joyceville, en Ontario. Agé de 81 ans, Vincent Hamel avait été condamné à 63 ans de détention en 1930; il va se rendre maintenant dans une maison de transit à Toronto. En mars dernier, il s'était évadé d'une autre prison et il s'était ensuite rendu volontairement. Aux journalistes qui l'attendaient, hier, Hamel s'est refusé à toutes déclarations.

## Dalila est en danger (Maschino)

MONTREAL (d'après CP) — M. Denis Maschino, qui soutient que sa femme Dalila a été kidnappée et amenée en Algérie par sa famille à elle, a affirmé hier que son épouse est soumise à une "torture mentale" telle que sa vie est en danger.

Ce Français de 26 ans qui étudie ici l'économie se demande si le journaliste suisse Pierre Pittet a véritablement parlé à son épouse à Alger, avant d'écrire un récent article dans lequel elle affirmait avoir été jouée au sujet de leur mariage. "Si cet article est vrai, a-t-il ajouté, Dalila fut sans doute forcée à faire cette affirmation."

M. Maschino ajouta qu'une photographie de Dalila, prise récemment à Alger, "montre qu'elle est malade, très maigre", ajouta-t-il, qu'elle semble avoir perdu 20 livres. "Elle maigrit parce qu'elle est torturée mentalement, a-t-il répondu lors d'une interview téléphonique. C'est une forme de torture que d'être forcée de oser l'être qu'elle aime. J'espère qu'elle pourra découvrir que je ne suis pas fâché au sujet de ses

déclarations, parce que je sais qu'elle fut forcée de les faire."

M. Maschino dit qu'il tentera d'avoir une entrevue avec les autorités des Nations unies à New York, cette semaine, pour parler du cas de Dalila. La Commission des Affaires humanitaires et du Développement social a reçu un dossier voici plusieurs semaines et, depuis, "plusieurs télégrammes" ont été envoyés à l'UN.

### Les Droits en jeu

"Je crois que c'est une bonne idée d'aller à New York pour savoir si la Charte des Droits de l'homme peut conduire à un règlement, a-t-il continué. Si Dalila était en danger physique, il serait aussi possible d'avoir recours au Croissant rouge, l'équivalent arabe de la Croix-Rouge."

Dans une interview publiée la semaine dernière, Pit t'écrivait que Dalila affirmait que Maschino l'avait photographiée nue et qu'il s'était servi de ces photos pour pouvoir la marier. Maschino répond qu'il n'a jamais pris

de telles photographies. "Ces photos n'existent pas; il n'y a que quelques photographies prises durant le son meil de Dalila, avec des draps jusqu'à la hauteur des épaules." Il déclara que l'interview faite à Alger a été menée par son beau-frère, Mes saoud Zeghar, qu'il accuse d'avoir drogué Dalila et de l'avoir amenée en Algérie sur un vol privé, le 25 avril.

Pour sa part, Zeghar, un riche homme d'affaires lié au président d'Algérie Houari Boumedienne, insiste pour dire que Dalila est retournée volontairement dans son pays après avoir fait appel à lui pour échapper à son mari. L'entrevue a été faite à Alger, à l'appartenance de Zeghar où, affirme Pittet, il lui fut impossible de rencontrer Dalila seule.

Maschino répliqua en disant que Zeghar a changé trois fois sa version des faits, d'abord en disant que Dalila est retournée en Algérie pour voir sa mère souffrante, puis que Maschino l'a forcée à se prostituer et enfin qu'il l'avait compromise avec des photos.

Maschino ajoute que Zeghar devrait permettre à Dalila de parler librement à tous les journalistes, plutôt que d'arranger une interview montée de toute pièce avec un journaliste "qui se con-

damne lui-même" en se dérivant lui-même comme le "porte-parole officiel de la famille Zeghar". Il mentionne qu'il a récemment étudié le Coran en vue de réaliser "le désir de Dalila que j'approfondisse ma perception

de l'Islam". Maschino a offert de considérer sa conversion à l'Islam, en vue d'amener un règlement avec Zeghar qui se choqua lorsque sa jeune sœur maria un Européen chrétien sans sa permission.

## Un accélérateur à l'origine du feu qui a fait 8 morts

par Lucien LATULIPPE

Un accélérateur est probablement à l'origine de l'explosion qui a dévasté un chalet sur la Basse Côte-Nord, lundi dernier, causant en même temps la mort de huit personnes. La Sûreté du Québec compte sur le témoignage des deux personnes qui ont échappé au brasier pour étayer son hypothèse.

Les victimes de cet incendie, sont Mme Mabel Belvin,

agée de 50 ans, ses enfants, Elizabeth, âgée de 16 ans, Colinda, âgée de 13 ans, Roselyn, âgée de 12 ans, Renita, âgée de 11 ans, Francine, âgée de 9 ans, et Glenn, âgé de 8 ans, ainsi que Lisa Belvin, âgée de trois mois, fille de Mona Anderson, âgée de 18 ans, et d'Isidore Belvin, âgé de 23 ans.

Ce dernier qui repose dans un état grave à l'Hôtel-Dieu de Québec est le seul susceptible de pouvoir dire ce qui s'est passé. Il a subi des brûlures sur 80% de la surface du corps et les enquêteurs de la Sûreté du Québec n'avaient pas encore eu l'autorisation de l'interroger, hier.

Quant à Mona Anderson, elle est aussi dans un état grave à l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec. Elle a été brûlée sur 70% de la surface du corps.

Selon l'enquête, l'incendie a éclaté vers 6h du matin. A ce moment-là, seuls étaient debout Isidore Belvin et son père.

Celui-ci est sorti tandis que son fils préparait le déjeuner. M. Belvin a dit qu'il se trouvait à peu de distance lorsqu'il a entendu une explosion et qu'il s'était empressé de venir voir ce qui se passait.

M. Belvin ouvrit la porte. Son fils lui est tombé dans les bras et il était tout en feu. Il y avait également beaucoup de feu et de la fumée dans la cuisine.

La SQ croit que Mona Anderson a réussi à s'échapper par une brèche pratiquée dans le mur de sa chambre par la déflagration.

Quant au chalet tout en bois dont les mesures étaient d'environ 25 sur 25 pieds, il a été rasé et c'est avec d'innombrables précautions que les recherches ont dû être effectuées dans les décombres pour découvrir les restes des victimes. Le Dr Jean-Paul Bachand, pathologiste de Rimouski, a pu en établir le nombre et le sexe.

Par ailleurs, l'enquête a révélé qu'il y avait dans la cuisine un réceptacle contenant de l'essence. Il a toutefois été impossible de retrouver ce contenant qui a été consumé par le brasier.

Les Belvin étaient sur une île de l'Anse-au-Portage, à environ 100 kilomètres à l'ouest de Blanc-Sablon. Leur chalet habitable durant la belle saison seulement avait un seul étage composé d'une cuisine et de cinq chambres. Il y avait une dizaine d'autres maisons sur cette même île, et le temps était froid, le matin de l'incendie.

Le coroner Georges Archambault, de Baie-Comeau, s'est rendu sur place pour prendre connaissance des lieux. Il a ouvert son enquête, mais ce n'est pas avant plusieurs mois qu'il ne pourra la compléter.

## Cycliste tué

Un cycliste a été tué dans le village de Saint-Valier de Bellechasse, hier soir, par un automobiliste qui a pris la fuite et qui n'avait pas été retrouvé, la nuit dernière. Il s'agit de Mario Roy, âgé de 18 ans, fils de M. et Mme Raymond Roy, du 389 boulevard Saint-Vallier.

D'autre part, la SQ rapportait une noyade survenue dans le comté de Témiscouata. Francis Charest, âgé de 19 ans, de Sully, a péri dans un petit lac de cette localité, avant-hier soir, et son corps a été repêché peu après.

Par ailleurs, LE SOLEIL a appris que M. Roger Grimard, âgé de 46 ans, du 896 rue Saint-Honoré, à Québec, avait été victime d'un accident de travail à Port-Alfred. La tragédie s'est produite, samedi dernier, au quai de Port-Alfred. M. Grimard a été frappé à la tête par un crochet lorsqu'un câble d'arrimage du bateau sur lequel il travaillait s'est rompu.

## Gagnez avec LE SOLEIL

un des 4 voyages de 14 jours en Europe avec un choix de 20 pays

Abonnez-vous vite!  
647-3333  
ou auprès d'un petit camelot.

### UNE CHANCE PAR JOUR!

Achetez le Soleil chaque jour! Dans chaque numéro, vous trouverez un coupon vous permettant de participer à ce concours. Il vous suffit de remplir le coupon en question (ou un fac-similé acceptable) et de nous le poster. Participez tôt et souvent: vous aurez plus de chances de gagner. Nous faisons l'attribution d'un voyage pour deux par semaine durant quatre semaines (à partir du début du concours). Eurobaladez-vous avec le Soleil!

4 couples chanceux  
20 pays au choix (parmi les destinations européennes d'Air Canada)  
14 jours, dépenses payées (transport, hôtels, repas)  
auto fournie ou excursion en autocars (au choix)  
\$500.00 d'argent de poche en plus (par couple)

UN CADEAU AUX LECTEURS DU SOLEIL offert en collaboration avec Air Canada et Tours Mont-Royal. Remplissez vite le coupon de participation qui se trouve dans ce journal.

Le Soleil est revenu... faut fêter ça!

**L'Eurobalade**  
AIR CANADA

### DÉCOUVREZ L'EUROBALADE!

Choix de 20 pays d'Europe. Quatre couples chanceux découvriront l'EUROBALADE, le plus nouveau et le plus excitant programme de voyage en Europe d'Air Canada. Pensez à tout ce que ces chanceux pourront voir en visitant leurs destinations préférées parmi les 20 pays européens compris dans le programme l'EUROBALADE...

Les gagnants choisiront un circuit de 14 jours parmi le plus inimaginable choix jamais présenté par Air Canada. Des guides-accompagnateurs vous aideront à faire le plus beau voyage de votre vie. Tout sera planifié: circuit, hôtel, transferts. L'EUROBALADIN vous aidera au départ; un service d'accueil vous facilitera les choses à l'arrivée. Evidemment, l'EUROBALADE n'oublie pas que la gastronomie est un des péchés mignons des Québécois et les circuits promettent des relais dont votre palais se souviendra longtemps.

### CONDITIONS DU CONCOURS

1. Vous pouvez participer au concours en remplissant correctement le coupon ou un fac-similé en le postant à l'adresse indiquée (pas de photocopie).
2. Si votre coupon est tiré, vous devez répondre correctement à une question mathématique et vous pourrez alors participer avec votre invité(e) au voyage Eurobalade. Les gagnants devront se prévaloir de leurs droits avant la fin de 1978.
3. Les employés d'Air Canada, du Soleil et de l'agence de publicité, ainsi que les membres de leur famille immédiate ne sont pas éligibles à participer à ce concours. De plus, seules les personnes de 18 ans et plus peuvent participer.
4. Il y aura le tirage d'un voyage pour deux par semaine, durant quatre semaines consécutives.

Les gagnants choisiront un circuit de 14 jours parmi le plus inimaginable choix jamais présenté par Air Canada. Des guides-accompagnateurs vous aideront à faire le plus beau voyage de votre vie. Tout sera planifié: circuit, hôtel, transferts. L'EUROBALADIN vous aidera au départ; un service d'accueil vous facilitera les choses à l'arrivée. Evidemment, l'EUROBALADE n'oublie pas que la gastronomie est un des péchés mignons des Québécois et les circuits promettent des relais dont votre palais se souviendra longtemps.

Des circuits à votre goût. Les gagnants choisiront un circuit de 14 jours parmi le plus inimaginable choix jamais présenté par Air Canada. Des guides-accompagnateurs vous aideront à faire le plus beau voyage de votre vie. Tout sera planifié: circuit, hôtel, transferts. L'EUROBALADIN vous aidera au départ; un service d'accueil vous facilitera les choses à l'arrivée. Evidemment, l'EUROBALADE n'oublie pas que la gastronomie est un des péchés mignons des Québécois et les circuits promettent des relais dont votre palais se souviendra longtemps.

1. Vous pouvez participer au concours en remplissant correctement le coupon ou un fac-similé en le postant à l'adresse indiquée (pas de photocopie).
2. Si votre coupon est tiré, vous devez répondre correctement à une question mathématique et vous pourrez alors participer avec votre invité(e) au voyage Eurobalade. Les gagnants devront se prévaloir de leurs droits avant la fin de 1978.
3. Les employés d'Air Canada, du Soleil et de l'agence de publicité, ainsi que les membres de leur famille immédiate ne sont pas éligibles à participer à ce concours. De plus, seules les personnes de 18 ans et plus peuvent participer.
4. Il y aura le tirage d'un voyage pour deux par semaine, durant quatre semaines consécutives.

Les gagnants choisiront un circuit de 14 jours parmi le plus inimaginable choix jamais présenté par Air Canada. Des guides-accompagnateurs vous aideront à faire le plus beau voyage de votre vie. Tout sera planifié: circuit, hôtel, transferts. L'EUROBALADIN vous aidera au départ; un service d'accueil vous facilitera les choses à l'arrivée. Evidemment, l'EUROBALADE n'oublie pas que la gastronomie est un des péchés mignons des Québécois et les circuits promettent des relais dont votre palais se souviendra longtemps.

Des circuits à votre goût. Les gagnants choisiront un circuit de 14 jours parmi le plus inimaginable choix jamais présenté par Air Canada. Des guides-accompagnateurs vous aideront à faire le plus beau voyage de votre vie. Tout sera planifié: circuit, hôtel, transferts. L'EUROBALADIN vous aidera au départ; un service d'accueil vous facilitera les choses à l'arrivée. Evidemment, l'EUROBALADE n'oublie pas que la gastronomie est un des péchés mignons des Québécois et les circuits promettent des relais dont votre palais se souviendra longtemps.

1. Vous pouvez participer au concours en remplissant correctement le coupon ou un fac-similé en le postant à l'adresse indiquée (pas de photocopie).
2. Si votre coupon est tiré, vous devez répondre correctement à une question mathématique et vous pourrez alors participer avec votre invité(e) au voyage Eurobalade. Les gagnants devront se prévaloir de leurs droits avant la fin de 1978.
3. Les employés d'Air Canada, du Soleil et de l'agence de publicité, ainsi que les membres de leur famille immédiate ne sont pas éligibles à participer à ce concours. De plus, seules les personnes de 18 ans et plus peuvent participer.
4. Il y aura le tirage d'un voyage pour deux par semaine, durant quatre semaines consécutives.

## ville de SAINT-FOY

### avis public

**PROMULGATION**  
Avis public est par les présentes donné que, lors de la séance du 5 juin 1978, le Conseil a adopté son règlement numéro 2208, amendement à l'article 3.4.9.6 du règlement de zonage 1401 afin de modifier les dispositions particulières concernant les usages autorisés au secteur de zone RB-34, à l'endroit du lot 513 n.s. du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Foy (Aire no 2, Pointe Sainte-Foy, Quartier Notre-Dame). Ce règlement a été approuvé par les contribuables intéressés lors de la période d'enregistrement tenue à cette fin, les 4 et 5 juillet 1978. Une copie de ce règlement a été déposée au bureau du sous-signe ou tous les intéressés peuvent en prendre connaissance. Et ledit règlement sera en vigueur conformément à la Loi. Fait et donné à Sainte-Foy, ce 6e jour du mois de juillet 1978. Le greffier-adjoint de la Ville, René Damphousse

Corporation Municipale de BERNIERES, 1250, Chemin de la Coop., Comté de Lévis, P.Q. G0S 1C0

### APPEL D'OFFRES

Traverse de la Rivière Chaudière et travaux de conduite d'adduction, de chambres de vannes, équipements et contrôles ainsi que de tunnels.

La Corporation Municipale de Bernières, comté de Lévis, au nom des municipalités de Bernières, St-Nicolas et St-Rédempteur, membres du C.I.A.E. demande des soumissions pour des travaux de conduite d'adduction, de chambres de vannes, équipements et contrôles ainsi que de tunnels, etc., comprenant une traversée de la Rivière Chaudière et ensuite de la Route 20. Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus au bureau de LOUIS-P. COUTURE & ASSOCIÉS, Ingénieurs-Conseils, 1380 ouest, St-Cyrille, Québec, G1S 1W6. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de \$50 en argent ou en chèque visé à l'ordre de LOUIS-P. COUTURE & ASSOCIÉS, Ingénieurs-Conseils, lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté une soumission, sur remise en bon état desdits documents dans les dix jours de l'entrée des soumissions. Celles-ci devront être scellées et marquées: "SOUMISSIONS CONTRAT 2638-76-15". Les soumissions seront reçues jusqu'à 16 heures, le 1er août 1978 au bureau du secrétaire-trésorier. Elles seront ouvertes et lues le même jour, immédiatement après leur réception, et le contrat pourra être accordé après étude par le Conseil et rapport de l'ingénieur. Pour être valable, toute soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté équivalant à 10% du montant de la soumission et émis au nom de la Corporation Municipale de Bernières ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ROGER NOEL, Secrétaire-Trésorier, Québec, le 10 juillet 1978

## CN

**APPEL D'OFFRES POUR Construction d'un remblai pour un embranchement industriel Baie-Comeau, Québec.**  
NATURE DES TRAVAUX: Excavation de roc solide, protection en bloc de pierre, matériaux granulaires et pontons.  
**PROJET 8-515**

Les soumissions doivent être déposées avant le vendredi 21 juillet 1978, à 14 heures. Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à la suite des plans des services techniques, 144 rue, 935, rue de Logachetier ouest, Montréal, H3C 3H4 ou

Bureau de l'ingénieur, 25, Place Marché Champlain, Québec, Qué., moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars (\$50) payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 514-877-8871. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle. Bureau du Vice-président Régional, Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, Montréal, Qué.



## pierre champagne

Tél.: 647-3434  
de 9h à 11h

### Le vin rapportera pas mal aux épiciers

Le ministre responsable de la Société des alcools annoncera, d'ici une quinzaine de jours, une nouvelle qui réjouira sans aucun doute les épiciers qui, en octobre ou en novembre prochain, pourront vendre du vin. Sans vous dévoiler l'essentiel du contenu de cette conférence de presse, je suis en mesure de vous assurer que celle-ci portera sur "la marge de profits" qui sera à la disposition de ces petits épiciers et que cette "marge de profits" saura les satisfaire. En tout cas, si ça continue comme

cela, moi je quitte le journalisme et je me lache dans l'épicerie.

Je ne suis peut-être pas d'accord avec tout ce qu'a fait le PQ depuis son accession à la législature, mais en ce qui regarde la démocratisation des épiciers, alors là ça va. Maintenant, on peut recevoir la visite le dimanche, même si l'on n'a pas de bière, et dans deux ou trois mois, on pourra inviter la parenté, le dimanche soir, même si l'on manque de vin.

### Un hamburger en or!

Les prix affichés dans certains "cafés-terrasses" du centre-ville dépassent l'entendement. C'est un peu comme le café à un dollar durant la grande fin de semaine du Carnaval.

Hier, sur la terrasse du Gaulois, en face de l'hôtel de ville, j'ai payé un tout petit hamburger, très ordinaire, la modeste somme de \$0.95. Le même hamburger, chez McDONALD ne coûte que \$0.40.

Si, à la même terrasse, vous prenez un hamburger double (le même petit croûton de pain mais garni de deux boulettes de steak haché) il vous en coûtera \$1.25. Donc, la boulette de viande se vend \$0.30. C'est donc dire que le pain du hamburger en question

revient à \$0.65. Mais je trouve ça cher pour un petit pain, quand on sait qu'au même prix ou presque, on peut en acheter une bonne douzaine dans n'importe quelle succursale de toute grande chaîne alimentaire.

Si au moins, à ce prix-là, on prenait la peine de vous l'apporter à votre table, le satané hamburger. Mai non! Il faut en plus que vous vous déplaçiez et que vous le commandiez vous-même au comptoir.

Je savais que le prix de l'or avait triplé depuis quelques années, mais je ne savais pas que les hamburgers avaient été entraînés aussi haut dans la spirale inflationniste.



### La mode à tout vent

Tous les jeudis, à l'heure du midi, à la piscine du Québec Hilton, les marchands de Place Québec s'unissent pour présenter un spectacle de mode en plein air... mais surtout à tout vent. Parce qu'il vente beaucoup à la piscine de cet hôtel. Pas trop, mais juste assez pour permettre au spectateur de jouir de la complicité de la nature pour "admirer le paysage".

Le spectacle vaut le déplacement. D'abord parce que les vêtements présentés sont aussi jolis que bien portés par les modèles de la maison "Au féminin", mais aussi parce que le spectacle, pour un homme qui a l'oeil vif, est autant chez les spectatrices que chez les mannequins.

Comme vous pouvez le constater en admirant les photographies qui accompagnent ce texte, le vent est d'une indiscrétion révoltante et les femmes ont toutes les misères du monde à retenir leurs jupons. S'il fait soleil jeudi, j'y retournerai sans doute pour dîner... et me rincer l'oeil.

### Des gens extraordinaires!

\* Le poète YVES-PRE-FONTAINE, actuellement en vacances au Portugal, deviendra bientôt le nouveau chef de cabinet du ministre Camille Laurin. On lui souhaite la bienvenue dans la Vieille Capitale.

\* Si vous avez vu la série de réclames commerciales télévisées annonçant le retour du SOLEIL et que vous vous interrogez sur l'identité des deux comédiens, je vous l'annonce en primeur. Le jeune homme

s'appelle DANIEL TREMBLAY et la jeune fille, CELINE BERNIER.

\* GUY ST-LAURENT est de retour d'un voyage de dix mois en Europe. Il présentera, "en première mondiale", du 16 au 21 juillet, une grande semaine de "méditation shamane". Guy pourra compter sur la participation du "shamen" YVON YVA, un bonhomme des plus connus à Québec. Ces cours se donneront au pavillon La Mennais, au campus de Cap-Rouge.



\* Parlant de YVON YVA, celui-ci pourrait bien quitter l'hypnose et la méditation pour se lancer dans le showbusiness. Chose certaine, c'est qu'il prépare un spectacle où il interprétera des compositions qu'il rédige depuis une trentaine d'années. Il s'accompagne au piano, à la guitare et au violon.

### G. Shannon quitte la Corée du Sud

SEOUL (PA) — M. Gerald Shannon, ambassadeur du Canada en Corée du sud, a fait hier une visite d'adieu au président Park Chung-Hee.

M. Shannon était en fonction depuis un an. Il a été nommé ministre des Affaires économiques auprès de l'ambassadeur du Canada à Washington.

Son successeur à Séoul n'a pas encore été désigné.

### LE SOLEIL EST REVENU... FAUT FÊTER ÇA! ABONNEZ-VOUS!

Voir coupon de participation en page A-2

### CORRECTION les aliments hypermarché

Dans notre circulaire de cette semaine, l'article suivant aurait dû se lire:  
**BRIQUETTES POUR B.B.Q.**  
GOURMET KING, sac 20 lb  
Nous nous excusons de tout malentendu que pourrait occasionner cette erreur.

\$2.99

### AVEZ-VOUS UN MANTEAU DE FOURRURE TROP VIEUX OU DÉMODÉ ?

Ne le laissez pas au rancart. Il a encore de la valeur! Nous pouvons utiliser votre fourrure comme doublure dans la confection d'un manteau d'hiver à votre choix. Modèles variés en tweed, worsted, camel hair, popeline, velours dans les teintes en vogue: brun, camel, tan, vert, noir, rouge, vision, bleu, royal. Grandeurs jusqu'à 18 ans. C'est le bon temps de commander le votre pour livraison à l'automne.

SEULEMENT

\$350

Léger supplément pour tailles plus grandes

**laliberté**

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

CONFECTION POUR DAMES  
525-4841  
LOCAL 30

### MANTEAUX DE FOURRURE DE HAUTE QUALITÉ OFFERTS À PRIX D'AUBAINE RABAIS DE 20% À 50%



#### POURQUOI acheter vos fourrures maintenant? POUR

- Eviter une hausse prochaine des prix de la fourrure
- Acheter sans taxe de vente
- Acquérir un manteau qui s'apprécie avec des dollars qui se déprécient
- Profiter maintenant d'un choix exceptionnel

#### Modèles exclusifs

| Manteaux                                           | Régulier | Rabais  | Solde   |
|----------------------------------------------------|----------|---------|---------|
| Vison "Snow Top", mâle et femelle                  | \$4,990  | 50%     | \$2,495 |
| Vison, pastel chevronné                            | 4,500    | 50%     | 2,250   |
| Vison teint noir                                   | 3,600    | 50%     | 1,800   |
| Chat sauvage                                       | 3,250    | 50%     | 1,625   |
| American Gray Fox                                  | 2,900    | 50%     | 1,450   |
| Castor naturel                                     | 1,900    | 50%     | 950     |
| Oppossum                                           | 1,900    | 50%     | 950     |
| Vison demi-buff, perle ou pastel (mâle et femelle) | 4,990    | 33 1/3% | 3,326   |
| Vison demi-buff, femelle                           | 6,500    | 20%     | 5,200   |
| Rat musqué naturel, up-toned et Blue Mist          | 1,495    | 20%     | 1,196   |

Un an d'assurance et d'entreposage gratuit.

QUANTITÉ LIMITÉE

PLAN DE MISE DE CÔTÉ

CRÉATIONS  
**Jeanne Hardy**

Mail St-Roch — 461 est. rue Saint-Joseph, Québec — 529-5756  
STATIONNEMENT GRATUIT  
CARTES CHARGE • AMERICAN EXPRESS • MASTER CHARGE

## Tout le monde à la recherche de LA DOUCEUR!

Partout au monde, on recherche la douceur. Et une fois de plus, Rothmans s'impose avec une nouvelle cigarette superbe... la Rothmans Spéciale Douce.



Elle est faite des meilleurs tabacs de Virginie, sélectionnés spécialement par les experts de Rothmans. Son filtre, de composition purement naturelle, assure un équilibre idéal entre filtration et saveur douce et légère. A tous les égards... une cigarette de qualité signée Rothmans.

Essayez-en un paquet aujourd'hui. Vous-vous en félicitez!



Savourez le bon goût Rothmans dans une cigarette spéciale douce!

En longueur King Size et Régulière

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 12 mg, nic. 0.9 mg.

# LIQUIDATION D'ÉTÉ

## VESTONS SPORT

Haute qualité et confection très soignée. Tons unis et motifs fantaisie attrayants. Coloris mode de l'été. Rabais fantastiques.

**ECONOMISEZ JUSQU'À \$40**

**\$49<sup>99</sup>**

JUSQU'À

**\$69<sup>99</sup>**

## PANTALONS

Pantalons sport et habillés d'excellente qualité. Élégante collection de styles pour l'été. Rabais intéressants.

**PRIX RÉGULIER: JUSQU'À \$34.95**

**\$15<sup>99</sup>** ET PLUS

## COMPLETS

Sélection spéciale de complets 2 et 3 pièces. Styles mode variés. Tissus légers et d'épaisseur moyenne. Confectionnés dans nos propres ateliers. Rabais exceptionnels.

**ECONOMISEZ JUSQU'À \$50**



## CHANDAILS

Cols en V ou droits et choix d'autres modèles. Tons unis et motifs fantaisie. Excellente qualité à des prix très avantageux.

**À L'ORIGINE: JUSQU'À \$14**

**\$6<sup>99</sup>** ET PLUS

## CHEMISES HABILLÉES

À MANCHES COURTES

Haute qualité et entretien facile. Chemises à manches courtes très élégantes et bien pratiques en été. Prix irrésistibles!

**À L'ORIGINE: JUSQU'À \$13**

**\$7<sup>99</sup>**

## CHEMISES SPORT

À MANCHES COURTES

Tissus et modèles variés. Tons unis et motifs fantaisie. Collection pratique pour l'été. Achats avantageux.

**PRIX RÉGULIER: JUSQU'À \$14**

**\$9<sup>99</sup>**

**\$99<sup>99</sup>** JUSQU'À **\$159<sup>99</sup>**

**ET BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX NON MENTIONNÉS!**

LES RETOUCHES SONT EN SUS SUR TOUS LES VÊTEMENTS RÉDUITS DE 1/2 OU PLUS.

**TIP TOP**

Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et Chargex



GALERIES CHAGNON — PLACE LAURIER — PLACE FLEUR DE LYS — PLACE QUÉBEC — PLACE SAGUENAY — PLACE DU ROYAUME.

## faits divers

### Témoins contre M.-A. Leclerc, "des menteurs"

NEW DELHI (d'après AP) — Selon les avocats du Français Charles Sobhraj et de la Canadienne Marie-Andrée Leclerc, sa compagne, le témoignage de la poursuite dans ce cas de meurtre était "un tas de mensonges effrontés".

Les procureurs ont fait cette affirmation hier, à la reprise du procès de Sobhraj, âgé de 33 ans, de Mlle Leclerc, âgée de 32 ans, et d'un Français nommé Jean Dhuisme, tous accusés d'avoir volé et tué un jeune touriste français, Luke Solomon, à New Delhi, il y a deux ans.

Le principal témoin de la poursuite est une Anglaise de 22 ans, Barbara Sheryl Smith qui, à l'ouverture du procès l'an dernier, a déclaré avoir vu Sobhraj mettre de la drogue dans le poulet au cari que mangea Solomon, mort à l'hôpital deux jours plus tard. Mlle Smith, âgée de 22 ans, a voyagé avec Sobhraj en Inde et a accepté de servir de témoin de la poursuite peu après son arrestation.

Les avocats de la défense ont dit que Solomon était un habitué de la drogue, qu'il a succombé à une dose de narcotique qu'il s'est administrée lui-même et que le témoignage de Mlle Smith est sujet à caution.

Me Frank Anthony, avocat de Mlle Leclerc, a déclaré au juge Joginder Nath que plusieurs témoins de la poursuite avaient dit "un tissu de mensonges sous les pressions et les tracasseries de la police". Il ajoute que ni le témoignage de Mlle Smith ni celui de Mary Ellen Ether, une Australienne qui a déjà fait partie du groupe Sobhraj, n'implique sa cliente.

Me Anthony ajouta que quelques-uns des témoins de la poursuite devraient être mis en prison pour parjure. "Mlle Smith, a-t-il affirmé, était une femme d'un faible caractère, vivant ostensiblement de moyens immoraux, qui peut céder aux pressions et un témoin qui fut bien guidé."

Pour sa part, l'avocat de Sobhraj, Me Ghata, a répliqué que le témoignage de Mlle Smith au sujet du repas fatal était "le fruit de son imagination". Il s'attarda sur le témoignage du médecin qui a examiné Solomon à son arrivée à l'hôpital. Le Dr K.S. Chadda a déclaré à la cour il y a un an que les bras et la poitrine de la victime portaient des traces de coups d'aiguille donnés pas plus de 24 heures auparavant.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

### Yvon Saint-Louis toujours au large

MONTREAL (d'après CP) — Bien qu'elle ait vérifié des dizaines de pistes, la Sûreté du Québec a déclaré hier qu'elle n'avait pas encore cerné Yvon Saint-Louis, qui s'est échappé de prison et qui fut l'objet d'une poursuite de sept heures en fin de semaine.

"Il n'y a aucune place précise où l'on concentre les recherches", a dit un porte-parole de la police, ajoutant que l'homme de 26 ans a été aperçu "partout" en ville.

Yvon Saint-Louis, armé d'une arme de calibre 45, s'est échappé samedi de la prison de Sorel, à 70 kilomètres au nord-est de Montréal, et a pris tour à tour sept otages en changeant chaque fois de voitures, tout en étant fort en avance sur ses poursuivants.

Deux policiers et un chien ont été légèrement blessés par des balles durant la chasse à l'homme, mais tous trois sont en bon état.

### LE SOLEIL EST REVENU... FAUT FÊTER ÇA! ABONNEZ-VOUS!

Voir coupon de participation en page A-2

76-08-02

#### APPEL D'OFFRES

|                                  |                                                                                               |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| PROJET                           | TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE RIVIÈRE-DU-LOUP (ADDITION D'UN ATELIER DE MÉCANIQUE) |
| PROPRIÉTAIRE                     | Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage 464-A, rue Lafontaine Rivière-du-Loup, Qué.    |
| ARCHITECTES                      | Lagacé, Massicotte & Casgrain 82, boulevard Cartier Rivière-du-Loup, Qué. G5R 3Z1             |
| INGÉNIEURS EN STRUCTURE          | Copac Inc. 615, rue Lafontaine Rivière-du-Loup, Qué.                                          |
| INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE DES SOLS | Technisol Inc. 325, de l'Éspinay Québec, Qué. G1L 2J2                                         |

La Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage, propriétaire, demande des soumissions pour la TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE RIVIÈRE-DU-LOUP (ADDITION D'UN ATELIER DE MÉCANIQUE), à Rivière-du-Loup.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de cinquante (\$50) dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de huit mille dollars (\$8,000) à l'ordre de LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GRAND-PORTAGE, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage, 464-A, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, à la Salle des Commissaires, jusqu'à 16:00 hres, heure en vigueur localement, le 3 août 1978 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire est responsable des soumissions de ses sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Signé

Marc Bélanger, directeur général

# Charlebec: l'Etat peut exproprier, selon le maire

par Denis ANGERS

Contredisant une déclaration faite mardi dernier par le ministre québécois des Travaux publics, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a affirmé hier qu'il avait "toutes des raisons de croire que", dans le cas du controversé projet Charlebec, "le gouvernement a le droit d'exproprier le boisé des Soeurs franciscaines".

Alors qu'il rencontrait les journalistes à l'issue de la séance du conseil municipal, M. Pelletier, invité à discuter du projet Charlebec, a indiqué que, selon le service du contentieux de la ville, "si les autorités gouvernementales ont le droit de négocier de gré avec Charlebec Realities, promoteurs de ce projet de \$20 millions, elles ont également le droit d'expropriation".

Or, la semaine dernière, le ministre Jocelyne Ouellette déclarait que, son ministère n'étant pas habilité à exproprier en vue de l'aménagement d'un parc urbain, l'affaire Charlebec était classée.

Le maire Pelletier a d'ailleurs trouvé un allié inattendu dans sa dénégation du bien-fondé de la déclaration ministérielle. Il s'agit de M. André Sirois, président du Comité des citoyens du Vieux Québec. Pour M. Sirois, il est inexact d'affirmer que le ministère des Travaux publics ne peut exproprier le terrain des Soeurs franciscaines.

"En vertu des amendements apportés le 28 juin 1978 à la loi des Affaires culturelles, de dire M. Sirois, il est possible au ministère d'exproprier Charlebec."

Par ailleurs, toujours selon le président du Comité des citoyens du Vieux Québec, le ministre Ouellette pourrait également recourir à une loi spéciale.

## Des conditions à remplir

Pour l'instant, en dépit de la volonté de la ville de Québec et du gouvernement provincial de ne pas procéder par voie d'expropriation, le projet Charlebec demeure irréalisable.

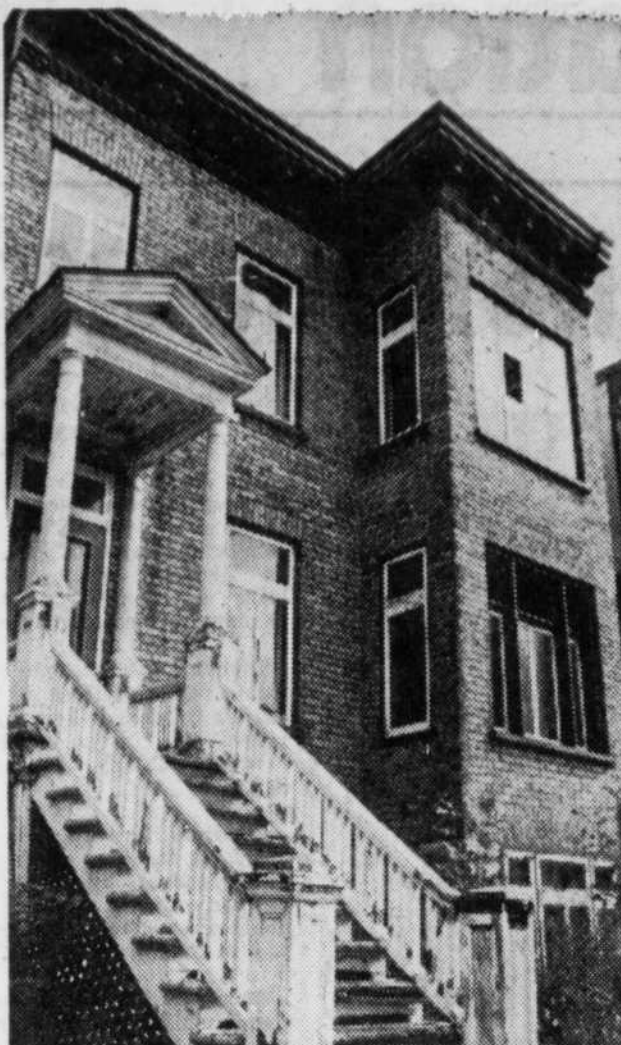
Selon des informations exclusives obtenues par LE SOLEIL, les promoteurs n'auraient pas encore satisfait aux exigences du Service de l'urbanisme de la capitale. Ils ne peuvent donc pas obtenir le permis de construction nécessaire au début des travaux.

Selon nos sources, il reste deux conditions à remplir pour que le permis soit émis, à savoir:

— la présentation d'un nouvel enregistrement du terrain, actuellement subdivisé en plusieurs lots. Selon les règlements du Service de l'urbanisme de Québec, un permis ne peut être émis que pour un emplacement unique, constituant un seul lot.

— le versement d'une somme de quelque \$6,000 pour payer le permis. Cette somme est évaluée à raison de \$2,75 par 1,000 pieds cubes de volume de l'édifice.

Tant et aussi longtemps que ces exigences ne seront pas remplies par le promoteur, le projet Charlebec ne pourra être mis en chantier. Quant au maire de Québec, s'il désire toujours sauver le boisé, il n'entend pas le faire à n'importe quel prix, la ville se refusant à y investir fut-ce un sou.



Le Soleil, Jean Vallières

## Démolition sans permis

Désireux de voir son entreprise avoir pignon sur le boulevard Saint-Cyrille, le propriétaire du Garage Maisonneuve entreprenait, la semaine dernière, la démolition de cet immeuble. Mal lui en prit car, n'ayant pu obtenir de permis, il doit aujourd'hui faire face à une poursuite en cour municipale. Ces travaux de démolition devaient entraîner une vive réaction de la part des gens du quartier qui craignent que la vocation résidentielle de leur secteur soit menacée, du Rassemblement populaire de Champlain et du maire Jean Pelletier pour qui personne ne peut se mettre ainsi au-dessus de la loi.

## Rénovation à La Falaise

(PC) — Les habitations La Falaise, sises à Loretteville, seront rénovées par la Société d'habitation du Québec au coût de \$360,000.

Les travaux, qui seront sous la direction d'une firme d'architectes de Montréal, débuteront en août.

La SHQ estime avoir fait un coup de maître, car des prévisions faites par l'Office municipal d'habitation de Loretteville et la firme d'architectes Gilbert et Chabot évaluaient le coût des réparations à plus de \$1,700,000.

Les habitations La Falaise sont constituées d'un foyer pour personnes âgées et de loyers mis à la disposition des personnes âgées qui veulent encore tenir leur propre maison.

## Bédard, épuisé, entre à l'hôpital

CHICOUTIMI (PC) — Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard a subi hier un examen médical général dans un hôpital de Chicoutimi, où il a été admis jeudi dernier, souffrant "d'épuisement total" selon le médecin traitant.

Joint au téléphone, son secrétaire a déclaré que le ministre, qui est âgé de 42 ans, avait une forte fièvre au moment de son entrée à l'hôpital.

"Depuis 1976, dit-il, M. Bédard n'a presque pas pris de vacances."

Les responsabilités de M. Bédard se sont particulièrement alourdies en mai dernier, quand il s'était vu confier la tâche de présenter à l'Assemblée nationale la législation concernant le référendum.

C'était en fait M. Robert Burns qui devait parrainer ce texte législatif, mais il avait eu une crise cardiaque. Il est toujours en convalescence, bien qu'il ait fait une brève apparition à l'Assemblée le mois dernier.

## Déductions modifiées

Les contribuables du Québec devront se rappeler que depuis le 1er juillet dernier, les déductions à la source sur chaque chèque de paie ont été modifiées pour donner suite aux mesures annoncées le 18 avril dernier dans le discours sur le Budget.

Le ministre des Finances et du Revenu, M. Jacques Parizeau, rappelle les deux modifications qui doivent apparaître sur les chèques de paie émis après le 1er juillet: en premier lieu, la réduction de l'impôt provincial sur le revenu pour un certain nombre de contribuables, et deuxièmement, la suppression des cotisations au financement des programmes de santé pour tous les contribuables.

Ces modifications peuvent toutefois être effectuées sur une ou deux périodes de paie, selon le système de paie utilisé par l'employeur.

Le ministre souligne que l'impôt payé en trop au cours des six premiers mois de 1978 sera remboursable le printemps prochain lors de la déclaration d'impôt des contribuables et que les déductions à la source seront de nouveau réduites au 1er janvier 1979, par suite de l'indexation des exemptions personnelles.



COUVREUR  
AQUILON  
CONSTRUCTION INC.  
ESTIMATION GRATUITE  
849-5608

**LE SOLEIL EST REVENU...  
FAUT FÊTER ÇA!  
ABONNEZ-VOUS!**

Voir coupon de participation en page A-2



**concerto**

CARREFOUR CHARLESBOURG  
8500 BOUL. HENRI-BOURASSA  
CHARLESBOURG, QUÉ. G1G 5X1

**626-3739**

ORGUES ET PIANOS  
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

VENTE — LOCATION  
MUSIQUE EN FEUILLE  
ÉCOLE DE MUSIQUE

Un  
**Baldwin**  
c'est pour toujours!

A prix égal ou moindre,  
pourquoi vous contenter  
de moins qu'un

**Baldwin**




nouvelle

l'extra-  
douceur  
signée  
**Matinée**



25  
CIGARETTES KING SIZE

Matinée Extra Douce

# la consommation

## Tests sur les jeans: une affaire de genoux



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Les jeans après trois mois d'usage et 12 lavages: dans l'ordre, les Sears, les Howick Riders, les Liberty et les Yale.

par Monique PAYEUR

Les Jeans Howick Riders ont remporté la palme d'un test d'endurance réalisé par LE SOLEIL, en collaboration avec un jeune garçon de dix ans qui avait quatre jeans à mettre à l'épreuve pendant trois mois, l'été dernier.

Toutefois, cette marque de jeans n'était pas la préférée de l'enfant qui a apprécié par-dessus tout les jeans Yale. Suivent ensuite, dans l'ordre, les Liberty, les Riders et les Sears.

Les jeans Howick Riders se sont avérés le meilleur achat pour le prix. Vendus \$13.95 le printemps dernier, ces jeans, munis de genoux doubles, ont fort bien résisté aux jeux et aux lavages répétés.

Quant aux Sears, ils se situent en dernière place parce qu'ils n'ont pu passer le test psychologique avec succès: l'enfant les détestait et refusait une fois sur deux de porter ce jean, le moins cher et le seul fait de polyester et coton.

Comme il existe sur le marché une grande variété de marques de jeans et surtout de prix pour ce vêtement universel, grand égalisateur des classes sociales, LE SOLEIL a décidé, en juin 1977, d'acheter quatre jeans de prix et marques différents et de les mettre à l'essai, en collaboration avec un enfant qui a accepté de les porter en rotation continue, au cours de ses vacances estivales.

Ni l'enfant, ni la personne responsable de l'entretien des jeans

ne connaissaient les prix des différentes marques choisies, afin qu'ils ne soient pas influencés dans leurs commentaires au cours de l'expérience.

Chose curieuse: ce sont les jeans les plus chers, les Yale à \$21.99, qui ont été les plus appréciés par l'enfant, et les moins chers, les Sears à \$6.99, qu'il a le plus détestés.

Les jeans Howick Riders, à \$13.95, constituent le meilleur achat pour le consommateur, parce que, étant moins chers que les Yale et les Liberty, \$21.99 et \$18.99, ils ont donné un aussi bon service à un coût moindre que les deux autres et ont été acceptés par l'enfant.

Après deux mois

Les quatre jeans ont été portés en moyenne deux jours par semaine chacun et lavés huit fois. A l'examen, la responsable de l'entretien a constaté que les Howick Riders avaient des coutures plus solides et une meilleure résistance à l'usure, en grande partie à cause des genoux doublés.

Cependant les jeans Sears, faits de polyester à 38 pour cent et coton à 62 pour cent, ont été plus faciles à laver et séchaient plus vite que les autres, taillés dans du pur coton.

Tout est dans la coupe

En dehors des considérations purement pratiques qui ont amené les Howick Riders au premier rang, l'enfant leur a préféré les Yale et les Liberty pour leur confort.

Le garçon a préféré les Yale parce que, dit-il, ils serrent bien aux hanches et sont larges à la hauteur des chevilles, commentaires qui s'appliquent aux Liberty, à quelques nuances près.

Quant aux Sears, l'enfant a dit détester l'élastique à la taille, l'ampleur du tissu aux hanches et l'étroitesse du pantalon à la hauteur des chevilles. Et, ajoute-t-il, ils collent sur la peau.

Quant aux Howick Riders, il les trouvait corrects pour jouer mais un peu trop raides.

D'ailleurs et d'ici

Les quatre paires de jeans avaient chacune leurs particularités géographiques.

Les Yale, en coton à 100 pour 100, étaient fabriqués au Mexique. Ils avaient peu de surpiqures décoratives. Les Liberty, plus sophistiqués à cause des ajouts fantaisistes sur les poches, sont fabriqués à Montréal. Aussi en pur coton, ils étaient plus longs d'un pouce et demi, un avantage sur les Yale pourtant plus chers.

Les Howick Riders, faits en Ontario, étaient plus robustes pour le jeu et possédaient l'énorme avantage des genoux doubles, à un prix fort raisonnable. Quant aux Sears, ils étaient fabriqués à Hong Kong et offraient une meilleure résistance aux tâches d'herbe, à cause du polyester.

N.B. Les prix indiqués sont ceux de juin 1977.



### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE POUR LE L'AQUEDUC" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'à jeudi, le 27 juillet 1978, à ONZE HEURES (11:00 h. a.m.) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12 heures et 14 heures. Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offre et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 444, Hôtel de Ville de Québec.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné pour l'ensemble des travaux qui font l'objet de cet appel d'offres, sur les formules fournies à cette fin par le propriétaire et qui auront retourné les documents complets des soumissions.

Les plans et devis seront à la disposition des sous-traitants au Bureau des Soumissions déposées du Québec, 375 rue Verdun, Québec, où ils devront entrer leur soumission quarante-huit heures (48 h.) avant l'entrée des soumissions des entrepreneurs généraux.

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
Antoine Carrier, Avocat

Québec, le 4 juillet 1978

### APPEL D'OFFRES

**PROJET:**  
Système d'humidification pour la Polyvalente du Plateau à la Malbaie.

**PROPRIÉTAIRE:**  
Commission Régionale de Charlevoix  
Rue Principale  
C.P. 370

Pointe-au-Pic, Cté Charlevoix  
**GROUPE-CONSEIL EN MECANIQUE ET ELECTRICITE:**  
Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin & Associés Ltée  
2700, boul. Laurier, Chambre 504  
Ste-Foy, Qué. G1V 2L8

La Commission Régionale de Charlevoix, propriétaire, demande des soumissions pour l'installation complète d'un système d'humidification pour la Polyvalente du Plateau à La Malbaie.

**OBTENTION DES DOCUMENTS:**  
Les plans, les devis et les instructions aux soumissionnaires pourront être obtenus au bureau des ingénieurs:  
GILBERT, BOURASSA, GAGNÉ, MORIN & ASSOCIÉS LIMITEE  
2700, boul. Laurier, Ch. 504  
Ste-Foy, Qué. G1V 2L8

sur préavis téléphonique (418) 653-9274, contre un dépôt de vingt-cinq dollars (\$25), payable par chèque. Le dépôt sera remboursé à la remise des plans et devis en bon état au plus tard quinze (15) jours après l'entrée des soumissions.

**GARANTIE DES SOUMISSIONS:**  
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission valide pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions, l'un ou l'autre représentant au moins 10% du prix du contrat.

**CAUTIONNEMENT:**  
A la signature du contrat, la garantie de soumission devra être échangée pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun égal à 50% du montant du contrat.

**ENTREPRENEURS AUTORISÉS A SOUMISSIIONNER:**  
Seuls, sont autorisés à soumissionner, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec.

**REMISE ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:**  
Les soumissions des entrepreneurs devront être présentées sur les formules officielles du "Bureau des Soumissions Déposées du Québec", dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné. Ces soumissions devront être reçues à la Commission Régionale de Charlevoix, Rue Principale, C.P. 370, Pointe-au-Pic, Cté Charlevoix, jusqu'à 15 heures, le 11 août 1978.

Ces copies de soumissions seront préparées pour le propriétaire et pour les ingénieurs du groupe-conseil.

La garantie de soumission sera incluse dans l'enveloppe du propriétaire.  
**AVIS:**  
Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.  
**LE DIRECTEUR GENERAL**  
Jean-Marie Tremblay

## Quand vous saurez ce qu'elle comprend,



LA CONCORD D/L SEDAN 1978 À 2 PORTIÈRES D'AMC

Prix de détail suggéré par le fabricant ..... \$4 815.\*

Cette voiture offre les caractéristiques et les pièces suivantes:

— pavillon style landau ..... sans supplément  
— glaces de custode opéra ..... sans supplément  
— sièges avant à dossier inclinable ..... sans supplément  
— garnitures de sièges en velours frappé ou en vinyle souple "Soft Feel" ..... sans supplément  
— garnitures intérieures Custom ..... sans supplément

— pochettes de rangement ..... sans supplément  
— tableau de bord fini similibois ..... sans supplément  
— montre de bord numérique ..... sans supplément  
— groupe d'insonorisation "Ultra-discrète" ..... sans supplément  
— enjoliveurs de roues de couleur harmonisée ..... sans supplément  
— pneus à flanc blanc ..... sans supplément  
— moquette dans le coffre arrière avec housse de roue de secours ..... sans supplément

Prix de détail global suggéré par le fabricant ..... \$4 815.\*

\*Prix de détail suggéré par le fabricant. Les concessionnaires peuvent offrir cette voiture à un prix inférieur. Les pièces d'équipement non mentionnées dans la présente annonce, les frais de transport, la préparation par le concessionnaire, l'immatriculation de la voiture, la taxe de vente provinciale et l'essence sont en sus.

## vous comprendrez pourquoi nous en vendons autant!

La Concord D/L sedan à 2 portières vous offre plus que vous ne pensez pour \$4 815.\* Ainsi, elle comprend les éléments standard suivants: moteur 6-cylindres de 232 po<sup>3</sup>, système d'allumage électronique, freins à disque avant... et bien plus encore. Même dotée des pratiques pièces d'équipement facultatives, telles une transmission automatique, une servo-direction, des servo-freins et une radio AM à boutons-poussoirs, le prix de cette Concord reste inférieur à \$5 530.\* Si vous vous êtes informé, dernièrement, du prix des voitures neuves, vous comprendrez maintenant pourquoi la Concord 1978 d'AMC est une des voitures neuves les plus vendues au Canada. Passez voir votre concessionnaire AMC pour obtenir plus de renseignements... Il aimerait tant pouvoir vous combler en vous en vendant une!

### AMC ■ Concord D/L

Le luxe que les Canadiens veulent. Prix et qualité aux besoins des Canadiens.

LAURIER AUTO INC.  
2025 ouest, boul. Charest  
Sainte-Foy, Québec 10 (418) 681-4631

CENTRE VILLE AUTO INC.  
234 est, rue Racine  
Chicoutimi (418) 543-1507

AUTOMOBILES M.S. LITEE  
248 Témiscouata  
Rivière-du-Loup (418) 862-7185

LA CANADIENNE AUTOS INC.  
1265, rue de la Canadienne  
Québec (418) 522-5205

LAROCHE AUTO LITEE  
C.P. 88, St-Gédéon  
Comté Lac-St-Jean est (418) 345-2533

GARAGE NOEL LESSARD INC.  
5320 boul. Lacroix  
Saint-Georges-de-Bellefleur (426) 228-6671

RABY AUTO INC.  
Sortie 225, Route 20  
St-François (418) 259-7736

B.J.M. BOUCHARD INC.  
117, boul. de Quen  
Métabessit, (418) 278-4911

R. & AUTO INC.  
140, Piers - Divit  
Sept-Îles (418) 952-7668

GARAGE HUDON & FRÈRE ENR.  
Saint-Pascal (418) 492-3633

GARAGE CLERMONT DUGUAY ENR.  
Route 132  
Ste-Thérèse de Gaspé (418) 365-2885

GARAGE NORMAND TESSIER INC.  
605 boul. de la Montagne  
Saint-Casimir (418) 338-2250

CENTRE HENRI ROUSSEAU LITEE  
680, Jean-Proulx  
Trois-Rivières (418) 851-3842

PAUL, CÔTE AUTOMOBILES INC.  
220, boul. Du Pont  
Saint-Nicolas (418) 831-2171

CARROUSEL D'AUTOS MATAME INC.  
1792 ouest, avenue du Phare  
Matamoras (418) 562-5154

## Derome, la nouvelle tête du Téléjournal



YVES BERNIER

A la reprise de la saison régulière de la télévision de Radio-Canada, à l'automne, le "Téléjournal" de 22h30 deviendra sans doute "le" bulletin d'information à regarder, car Bernard Derome en prendra la direction.

En effet, l'animateur de "Ce Soir" vient de se voir confier la tâche de lancer une nouvelle formule du "Téléjournal" qui devrait être à la mesure du talent que les téléspectateurs lui connaissent depuis plusieurs saisons.

Chef d'orchestre des émissions d'information importantes de la télévision d'Etat, Bernard Derome fait donc un retour aux sources, car c'est au "Téléjournal" de fin de soirée qu'il avait commencé sa carrière télévisée comme lecteur, il y a déjà plusieurs années. Les informations sont assez difficiles à obtenir de Radio-Canada quant aux changements qui seront apportés à ces deux émissions d'affaires publiques, mais on peut facilement deviner que le "Téléjournal" prendra une importance accrue dans la programmation de R-C.

De son côté, Normand Harvey, titulaire actuel de l'émission de fin de soirée, se retrouverait à la radio d'Etat.

### Radio-Québec en anglais?

La Commission de la radio-télévision et des communications canadienne (CRTC) s'inquiète de ce que Radio-Québec (quand elle n'est pas en grève) ne diffuse aucune émission en langue anglaise.

En effet, en renouvelant les permis d'opération des stations de Radio-Québec jusqu'en avril 1981, la semaine dernière, la CRTC expri-

ment ses objectifs fondamentaux pour la présentation d'émissions de nouvelles ou d'affaires publiques, de façon à fournir une opportunité raisonnable et bien équilibrée à l'expression de points de vue différents sur des sujets d'intérêt public...

Soulignons que Radio-Québec élabore présentement un code d'éthique pour ses émissions de nouvelles et d'affaires publiques, et que la CRTC en aura une copie.

De plus, les commentaires touchaient également "l'orientation" que semblait vouloir prendre les émissions de nouvelles du réseau.

Lors de l'audience de la CRTC pour le renouvellement de ses permis, Radio-Québec avait confirmé n'avoir aucun plan pour diffuser des émissions anglophones.



Bernard DEROME

"La commission note avec inquiétude qu'une partie importante de la population du Québec sera privée d'émissions de télévision éducatives dans sa langue maternelle", souligne-t-on.

Par ailleurs, dans un langage maquillé, la CRTC fait part de sa crainte de voir Radio-Québec, créée par le gouvernement du Québec pour diffuser des émissions éducatives, prendre une direction qu'elle n'aime pas dans sa programmation et sa présentation d'émissions d'affaires publiques.

Ainsi, "il est d'une importance fondamentale qu'un diffuseur attire l'attention et définisse claire-

### Citoyens de deuxième classe

Le réseau anglais de Radio-Canada, CBC, est dans l'eau bouillante depuis que son service de distribution des rôles a décidé d'embaucher une comédienne américaine pour son téléthéâtre "The Street", de l'auteur montréalais Mordecai Richler.

A Toronto, la Société pour la reconnaissance du talent canadien vient de demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, ainsi qu'au premier ministre Trudeau, d'ouvrir une enquête sur ce service de CBC et sur ses politiques d'embauche.

De son côté, l'Association canadienne des artistes de la radio et de la télévision (ACTRA) a accusé le réseau de mépris envers les artistes canadiens en engageant la comédienne Janet Ward, pour tenir le rôle d'une femme juive dans la quarantaine pour la production de CBC.

La SRCT affirme que si le Canada doit avoir sa propre identité culturelle un jour, la CBC devrait cesser de traiter les artistes canadiens comme des citoyens de deuxième classe.

Le réseau a répondu qu'il avait accordé des auditions à 17 comédiennes canadiennes, et considéré sérieusement la participation d'une quinzaine d'autres avant d'engager Mlle Ward. Il n'y a donc au Canada aucune comédienne sur 32 ayant autant de talent que la comédienne américaine?

## LES CHOIX DU SOLEIL

par Jacques SAMSON

### Radio

Aujourd'hui

17 heures, Les milliardaires américains, à l'antenne de CBV-980, Radio-Canada à Québec.

Qui n'a pas entendu parler de la fortune des riches Rockefeller? Personne, je pense. Dès qu'on parle de milliardaires, un premier nom nous vient sur les lèvres, il s'agit de Rockefeller. Aujourd'hui, Radio-Canada consacre son émission



John D. ROCKEFELLER

"Les milliardaires américains à John D. Rockefeller. C'est un portrait de Pierre Villon et une réalisation de Jean Lacroix qui nous apprendra comment ce magnat du pétrole a fait fortune. Pour ne donner qu'un avant goût, disons que ce personnage dominait complètement l'industrie pétrolière à l'âge de 43 ans. Il est aussi considéré comme ayant été le plus dur et le plus impitoyable des milliardaires.

### Télévision

Aujourd'hui

19 heures, Le monde de Disney, à l'antenne du canal 11, Radio-Canada à Québec.

L'épisode d'aujourd'hui s'intitule "Le secret du marais". Il s'agit de la deuxième et dernière partie de cette réalisation de Walt Disney. Même en reprise, une émission signée Disney trouve toujours de l'intérêt auprès de tous les téléspectateurs. L'épisode de ce soir nous montre le jeune Joey qui découvre les secrets de la nature.

20h30, Le match des étoiles, à l'antenne du canal 11, Radio-Canada à Québec.

Encore une fois cette année, les vedettes des ligues américaines et nationales s'affrontent sous les projecteurs de la télévision. Le match de cette année sera disputé à San Diego et retransmis en direct à la télé française de Radio-Canada. Comme pour les matches réguliers, Guy Ferron fera les commentaires et il sera secondé par Jean-Pierre Roy et Pierre Murphy. Cette rencontre amicale entre les joueurs des deux ligues, sans susciter l'intérêt de la série mondiale qui se dispute à l'automne, est quand même intéressante. Elle donne l'occasion de voir évoluer au cours d'un même match, les plus grands joueurs de baseball. Cette année, au moins deux Expos feront partie de la formation, il s'agit de Ross Grimsley et Steve Rodgers.

21h30, Les grands reportages, à l'antenne de Télé-4, Québec.

Il y a les mords du baseball qui seront à une autre antenne à cette heure, mais il reste ceux pour qui le sport ne suscite aucun intérêt. Pour ceux-là, un documentaire sur la pêche faite par les Portugais. Nous pourrions prendre connaissance de 400 ans de tradition dans le domaine de la pêche à la morue.

23 heures, Ainsi va la vie, à l'antenne du canal 11, Radio-Canada à Québec.

Il s'agit d'une reprise d'une émis-

sion réalisée à Québec dans le cadre de la série "Femme d'aujourd'hui". L'émission est animée par Renée Hudon et réalisée par Réjean Chayer. On traite cette semaine de la vie avec les enfants des autres. On parle des parents qui vivent de telles situations à la suite d'un remariage ou d'un divorce. C'est à voir.

### Demain

13h35, Reflet d'un pays, à l'antenne du canal 11, Radio-Canada à Québec.

Cette fois, l'émission vient de Vancouver et traite d'un sujet bien d'actualité. On parlera d'une minorité francophone hors-Québec et l'émission aura pour thème: "La francophonie est bien vivante et se porte bien en Colombie - Britannique".

16 heures, Animagerie, à l'antenne du canal 11, Radio-Canada à Québec.

C'est une deuxième année d'existence pour cette émission qui passe tous les jours de la semaine à l'antenne du réseau français de Radio-Canada. Toute l'émission tourne autour de l'amour des enfants pour les animaux. Les principaux personnages, Anne et Nimo sont joués par Johanne Garneau et Jacques Phipps. C'est une réalisation de Raymond Pesant.



Renée HUDON

## HORAIRE

Comportement également les postes transmis par câble. De 18h, le jour de publication jusqu'à 18h, le lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc.

- (4) Québec CFCM-TV  
(5) Québec CKMI-TV  
(11) Québec CBVT  
(12) Burlington WCAX-TV diffusé au 7  
(8) Mont Washington WMTW Diffusé au 13  
(9) TCQ (Télé-câble de Québec)  
(7) Sherbrooke CHTL-TV  
(10) Trois-Rivières CHEM-TV  
(12) Montréal CFCF-TV  
(13) Trois-Rivières CKMT-TV Diffusé au 9  
(15) CIVQ (UHF Radio Québec)

### MARDI LE 11 JUILLET

- 18.00  
3 The city  
11 Ce soir  
12 News  
18.25  
11 Nouvelles du sport  
18.30  
4 Aujourd'hui le 11 juillet  
7 Les grands cirques  
10 Le 10 vous informe  
11 Vieilles et vivres  
18.45  
5 Around the city with Bob  
13 Le 13 vous informe  
19.00  
4-7-8-10 Les Saintes chéries  
5 Tatletales  
11-13 Le monde merveilleux de Disney  
12 Stars on ice  
12 QP Parez à virer  
19.30  
3 All Star anything goes  
4 Auto-patrouille  
5 Ryan's fancy  
7-8-10 Ma sorcière bien-aimée  
12 Search and rescue  
12 QP Gocommunicating  
20.00  
3 CBS Tuesday Movie: "West Side Story" E.U. 1961.  
4-7-8-10 Nos Lauréats. Anim: Jean DeGagné. Inv: Marie-Anne Lauré, Francine Raymond et Manuel Tadros.  
5 A communicuer  
11-13 Les filles du ciel  
12 CFL Football  
12 QP Plein air  
20.30  
4-8-10 Qui dit vrai?  
5-11-12-13 Baseball  
12 QP 24 images seconde  
7 Nouvelles express  
20.51  
7 Qui dit vrai?



Juliette HUOT

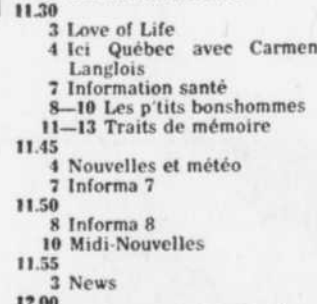
- 21.00  
4-7-8-10 Symphonie en rappel  
21.30  
4-7-8-10 Les Grands spectacles  
12 QP Parlons-en  
22.00  
12 QP Babilard  
22.30  
4-7-8-10 Les nouvelles TVA  
11-13 Le téléjournal  
23.00  
3-5-12 News  
4 Sports et météo  
7 Informa 7  
10 Sports  
11 Ainsi va la vie  
13 Sport plus  
23.05  
8-10 La couleur du temps  
23.10  
13 Ciné-soir: "Convoi de femmes" E.U. 1952. Western de W. Wellman avec Robert Taylor, Denise Darcel et Julie Bishop. — Un convoi transporté dans l'Ouest des femmes destinées en mariage à des colons.  
23.15  
4 Nouvelles festival d'été  
7-10 Brigade criminelle  
23.20  
4 Ciné-nocturne: "Histoire d'un meurtre". E.U. 1969.  
23.21  
12 Pulse  
23.22  
5 After Eleven: "One more time". G.B. 1969.  
23.30  
3 CBS Late Movie: "Death is a 7 point favorite". E.U. 1971.  
23.45  
10 Film-o-dix: "Demain, ce seront des hommes". E.U. 1956.  
24.00  
11 Cinéma: "Le long des trottoirs". Fr. 1955.  
12 The Twelve Midnight Movie: "Slipstream". Can. 1973.  
00.55  
5 Music with Marc Legrand

- 01.01  
5 Sign off  
01.05  
4 Musique Marc Legrand  
4 Fin des émissions

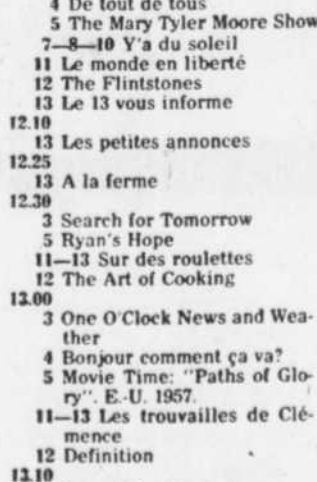
### MERCREDI LE 12 JUILLET

- 06.00  
12 University of the Air  
06.30  
12 Morning Exercises  
07.00  
3 News  
4 Canada A.M.  
08.00  
3 Captain Kangaroo  
09.00  
3 The Mike Douglas Show  
12 Romper Room  
09.15  
4 Mire et Musique  
13 Mire et Musique  
09.24  
4 Musique Marc Legrand  
09.27  
13 Bonne journée  
09.30  
4 Fanfan Dédé  
12 Huntley Street  
13 Le 13 vous informe  
09.45  
5 Test Pattern & Music  
13 Les Pierrefeu  
09.50  
10 Horaire-Bienvenue CFTM  
09.54  
5 Music with Marc Legrand  
09.55  
10 Les nouvelles du sport  
10.00  
4 Nouvelles festival d'été  
5 The Friendly Giant  
7-8-10 Fanfan Dédé  
10.05  
4 Cinéma du matin: "John and Mary". E.U. 1969  
10.15  
5 Bonjour Bonjour  
11-13 En mouvement  
10.30  
3 The Price is Right  
5 Mr. Dressup

- 7-10 La famille Stone  
11-13 Du soleil à 5 cents  
10.45  
11-13 Topino  
11.00  
5 Sesame Street  
7 Bonjour l'été  
10 Thierry la Fronde  
11-13 Magazine-express  
12 The Ed Allen Time  
11.30  
3 Love of Life  
4 Ici Québec avec Carmen Langlois  
7 Information santé  
8-10 Les p'tits bonshommes  
11-13 Traits de mémoire  
11.45  
4 Nouvelles et météo  
7 Informa 7  
11.50  
8 Informa 8  
10 Midi-Nouvelles  
11.55  
3 News  
12.00  
3 The Young and the Restless  
12.30  
4 De tout de tous  
5 The Mary Tyler Moore Show  
7-8-10 Y'a du soleil  
11 Le monde en liberté  
12 The Flintstones  
13 Le 13 vous informe  
12.10  
13 Les petites annonces  
12.25  
13 A la ferme  
12.30  
3 Search for Tomorrow  
5 Ryan's Hope  
11-13 Sur des roulettes  
12 The Art of Rooking  
12.00  
3 One O'Clock News and Weather  
4 Bonjour comment ça va?  
5 Movie Time: "Paths of Glory". E.U. 1957.  
11-13 Les trouvaillies de Clémence  
12 Definition  
12.10  
3 Across the Fence  
12.30  
3 As the World Turns  
4 Agro-délices  
11-13 Téléjournal  
12 The Joyce Davidson Show  
13.35  
11-13 Reflets d'un pays  
14.00  
4-7-8-10 Pour vous Mesdames  
12 The Alan Hamel Show  
14.30  
11-13 Le temps de vivre



Dustin HOFFMAN



Pierre PAQUETTE

### LE MARDI 11 JUILLET

- 20.00  
3 CBS Tuesday Movie: "West Side Story" E.U. 1961. Comédie musicale de R. Wise et J. Robbins avec Nathalie Wood, Richard Beymer et George Chakiris. — La sœur du chef d'une bande d'adolescents s'éprend d'un membre d'une bande rivale.  
23.10  
13 Ciné-soir: "Convoi de femmes" E.U. 1952. Western de W. Wellman avec Robert Taylor, Denise Darcel et Julie Bishop. — Un convoi transporté dans l'Ouest des femmes destinées au mariage à des colons.  
23.20  
4 Ciné-nocturne: "Histoire d'un meurtre". E.U. 1969. Drame policier de R. Sparr avec Carol Lynley, Paul Burke et Martha Hyer. — Une femme déséquilibrée offre à un champion de golf de supprimer son rival pourvu qu'il la débarrasse de son psychiatre.  
23.22  
5 After Eleven: "One more time". G.B. 1969. Comédie policière de J. Lewis avec Sammy Davis Jr., Peter Lawford et Leslie Sands. — Un directeur de club emprunte l'identité de son riche frère jumeau lorsque celui-ci est assassiné.  
23.30  
3 CBS Late Movie: "Death is a 7 point favorite". E.U. 1971. Drame policier de J. Astin avec Rock Hudson, Susan Saint-James et John Schuck. — Un quart arrière

est soupçonné de meurtre à la suite de la découverte d'un ballon de football autographe contenant un message incriminant.

10 Film-o-dix: "Demain, ce seront des hommes". E.U. 1956. Drame de J. Garfield avec Ben Gazzara, George Peppard et Pat Hingle. — Dans une école militaire, un cadet sadique terrorise ses camarades.

11 Cinéma: "Le long des trottoirs". Fr. 1955. Mélodrame de L. Moguy avec Anne Vernon, Françoise Rosay et Danik Patison. — Après avoir sombré dans la prostitution, une orpheline se relève grâce à l'aide d'une assistante sociale.

12 The Twelve Midnight Movie: "Slipstream". Can. 1973. Drame psychologique de D. Acomba avec Luke Askew, Patti Oatman et Eli Rill. — Un animateur de radio vit retiré dans une ferme de l'Alberta d'où il transmet ses programmes.

### LE MERCREDI 12 JUILLET

- 10.05  
4 Cinéma du matin: "John et Mary". E.U. 1969. Drame sentimental de P. Yates avec Mia Farrow, Dustin Hoffman et Michael Tolan. — Deux jeunes gens apprennent à s'aimer après une aventure d'une nuit.  
13.00  
5 Movie Time: "Paths of Glory". E.U. 1957. Drame de

guerre de S. Kubrick avec Kirk Douglas, Adolphe Menjou et Ralph Meeker. — Durant la guerre 14-18, trois soldats sont passés en cour martiale pour avoir fui devant l'ennemi.

14.30  
4 Ciné-4: "La belle et l'empereur". All. 1950. Comédie musicale d'A. von Ambesser avec Romy Schneider, Jean-Claude Pascal et Helmut Lohner. — A Vienne en 1815, une jeune courtisane s'éprend d'un comte qui se dit valet de chambre.

7-8-10 Ciné-Quiz: "Le monde, la chair et le diable". E.U. 1959. Drame d'anticipation de R. MacDougall avec Harry Belafonte, Mel Ferrer et Inger Stevens. — Deux hommes et une femme se retrouvent à New York les seuls survivants d'une attaque atomique.

21.00  
3 CBS Wednesday Movie: "Daddy I Don't Like This". E.U. Drame psychologique de B. Young avec Talia Shire, Burt Young et Doug McKean. — Les difficultés maritales qu'éprouve un jeune couple se répètent directement sur leur enfant.

12 Wednesday Movie: à communiquer  
23.15  
8 Film-o-dix: "Le train de 16h50". G.B. 1962. Comédie policière de G. Pollock avec Margaret Rutherford, Arthur Ken nedy et James Robertson Justice. — Une vieille demoiselle témoin d'un meurtre décide de mener sa propre enquête.

23.25  
4 Ciné-Nocturne: "Fureur sur la place". E.U. 1967. Drame

psychologique d'H. Hart avec Tony Franciosa, Michael Sarrazin et Jacqueline Bisset. — En Californie, un bohème s'éprend d'une jeune actrice liée à un producteur.

23.30  
3 Late Movie: "Hawaii 5-0" avec Jack Lord et James McArthur et "Kojak" avec Telly Savalas, Dan Frazer et Kevin Dobson.

7-10 Cinéma: "Les félins". Fr. 1971. Drame de D. Daer avec Janine Reynaud, Nathalie Zeiger et Jacques Insermini. — La directrice d'une maison de couture cherche à briser la liaison de son mari avec un mannequin.

24.00  
11 Cinéma: "Kitty Foyle". E.U. 1940. Comédie de S. Wood avec Ginger Rogers, Dennis Morgan et James Craig. — Humiliée par la famille de son mari, une jeune femme demande le divorce en dépit de son amour.

12 The Twelve Midnight Movie: "Attack on the Iron Coast". G.B. 1967. Drame de guerre de P. Wendkos avec Lloyd Bridges, Andrew Keir et Mark Eden. — Des commandos doivent lancer un navire chargé d'explosifs sur des installations portuaires allemandes.

00.10  
13 Ciné-Soir: "Il faut marier papa". E.U. 1962. Comédie sentimentale de V. Minnelli avec Glenn Ford, Shirley Jones et Ronny Howard. — Un enfant tente de marier son père veuf à une jeune divorcée qu'il trouve sympathique.

# OÙ ALLER À QUÉBEC

## LES CHOIX DU SOLEIL

### M. LE MAUDIT

Version française du film allemand de 1932 de Fritz Lang. Au Cartier le 13 juillet à 19h.

Considéré comme l'un des plus grands films de l'histoire du cinéma, cette œuvre de Fritz Lang, réalisée en Allemagne au moment de la montée du nazisme, témoigne de la puissance de celui qui fut le maître du cinéma expressionniste allemand.

### JULIA

Drame américain de 1978 de Fred Zinneman. Au cinéma Odeon, salle Le Dauphin.

"Julia" est plus qu'un film bien fait. C'est surtout le récit ému d'une amitié féminine faite de loyauté et d'appréciations sincères entre deux êtres qui savent témoigner leurs sentiments autant en gestes qu'en paroles.

### L'AMI AMÉRICAIN

Drame allemand de 1977 de Wim Wenders. Au Canadien.

Film inspiré en droite ligne du "film noir" américain, où l'évolution personnelle de chaque personnage se fait librement au sein d'un univers blafard.

### NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS

Film italien de 1974 d'Ettore Scola. A l'Empire.

Par le truchement de quatre per-

sonnages représentatifs des couches sociales italiennes, le réalisateur fait le récit analytique de l'évolution de son pays après la guerre.

### A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR

Version française du film américain de 1977 de Richard Brooks.

Tentative de démythifier la libération féminine contemporaine par l'évocation de la vie sexuelle tourmentée d'une jeune femme qui apprend à vivre seule à New York. Excellente interprétation de Diane Keaton.

mise en scène est de Jean-Marie Lémieux. Les représentations ont lieu du mardi au dimanche à 21 heures.

### "LES LOIS DE LA PESANTEUR"

Une comédie du Québécois Pierre Goulet qui raconte la rencontre de deux petits industriels associés pour fabriquer une chaussure qui défiera les lois de la pesanteur. Une mise en scène de Pierre Villeneuve, avec Lionel Villeneuve et Hélène Loiselle, Marc Messier, Anne Villeneuve, Colette Broisioit, Jean-Marie Moncelet, Normand Chouinard et Nadine Marchand. Du mardi au dimanche, à 21 heures.

### "DON QUICKSHOT, L'HOMME A LA MANQUE"

Une fantaisie en paroles, en gestes et en musique, signés Jean-Claude Germain et Gaston Brisson. Elphège-Achille de Chardonnet, prince des poètes de l'Outaouais a réécrit Don Quichotte devenu police montée. Avec Jean Guy, Richard Niquette, Denise Dubois, Michel Daigle, Micheline Bernard, Gilbert Trup, Germain Houde et Jacques Rossi. Tous les soirs, du mardi au samedi inclusivement, à 21 heures.

### "CHÉRIE NOIRE"

La comédie de François Campaux reprise à la Fenière, dix ans plus tard... La nouvelle "Chérie noire" est Dominique Mucet et elle est entourée de Pierre Brisset des Nos, Francine Vézina, Mario Desmarais, Richard Thibault, Marc Proulx et Simon Goyer, dans une mise en scène de Georges Delisle. Tous les soirs à l'Ancienne-Lorette, à 21 heures, sauf le lundi.

## théâtre

### "CIEL DE LIT"

Une comédie sentimentale de Jan de Hartog et jouée par Léo Munger et Réjean Roy. La pièce est présentée au Théâtre d'été du Manoir Saint-Castin. Le théâtre est ouvert du mardi au dimanche à 21 heures.

### "CITROUILLE"

Une œuvre québécoise de Jean Barbeau qui prend l'affiche au Théâtre du Bois de Coulonge. Trois femmes servent une leçon à un homme méprisant. La distribution de la pièce comprend: Jean-René Ouellet, Diane Arcand, Madeleine Arseneault, Michèle Craig. La

## expositions

ALBERT ROUSSEAU, LEOPOLD TREMBLE, ANDRÉ BESSE, J.-D. ARC LECLERC, huiles, Galerie Michel de Ker-dour, 4, Place Québec.

LISE LAFONTAINE, huiles, Café d'Europe, 27 Sainte-Angèle.

ALFRED LALIBERTE, bronzes, ART ANCIEN DU QUÉBEC, au Musée du Québec.

TEX LECOR, HUGUES JOHN BARRITT, RENE RICHARD, Galerie Charles Huot, 1 du Trésor.

VITRIL, RATIK, CERAMIQUE, CUIVRE, LAINE CARDEE, Corporation des Artisans, 40 Marché Champlain.

CERAMISTES DE LA REGION 03, à la Maison Beaudoin, Place Royale.

MONIQUE CLICHÉ-SPENARD, court-pointe, ROLAND LEGARD, ébénisterie, HENRI GERARDIN, céramique, BERTHE CHARLEBOIS, tricot, NOELLA DEBLOIS, tissage et filé, GUY BELLE, forge, Maison Leber-Charest (L'Éperlan), Place Royale.

## théâtre

CIEL DE LIT, au Théâtre d'été du Manoir Saint-Castin, 21h.

LES LOIS DE LA PESANTEUR, de Pierre Goulet, Théâtre Beaumont Saint-Michel, samedi 19h30 et 22h15.

CITROUILLE, de Jean Barbeau, Théâtre du Bois de Coulonge, samedi et dimanche 21h.

DON QUICKSHOT, de Jean-Claude Germain, Grand Théâtre, salle Octave Crémazie, samedi 21h.

DEUX PLUS DEUX EGALENT SEXE, de Richard Harris et Leslie Darbon, Théâtre Yvon Dufour au Manoir du Lac Delage, samedi 19h et 22h30, dimanche 20h30.

CHÉRIE NOIRE, de François Campaux, Théâtre de la Fenière, Ancienne-Lorette, à 21h.

Symposium de théâtre. Voir programme du XI festival.

## spectacles

MADemoiselle MARGUERITE, de

Robert Athayde, au Théâtre de l'Île, Saint-Pierre, Île d'Orléans, à 21h.

BRETON-CYR, au Centre culturel Le Petit Champlain, 21h30.

MARTIN LAVOIE, chansonnier-interprète, à la Place de Ville, Sainte-Foy, à 21h30.

CROQUE-NOTE, Martin Lavoie et Jean-Guy Côté au Pavillon Pollack, à 21h30.

LES NUITS BLANCHES DE LA GARE DU PALAIS, hommage au Beatles de 21h30 à 3h.

DROLE DE GUERRE, des Productions pour Enfants de Québec, au Théâtre de l'Artillerie, rue de l'Arsenal, face à l'Hôtel-Dieu, à 14h.

## loisirs

BASE DE PLEIN AIR DE SAINTE-FOY: Pique-nique, baignade, canotage et circuit d'entraînement, de 9h à 20h.

## LE CINÉMA

CANADIEN: L'Amie américain, 18h30, 20h55.

CANADIEN: L'odyssée sous la mer (5) 15h35, 19h15; La guerre des étoiles 13h20, 17h10, 21h00.

CAPITOL: La fièvre du samedi soir 13h00, 16h55, 21h00; Le dernier des géants 15h05, 19h05.

CARTIER: Le jardin des Finzi-Contini 19h00; Vices privés, vertus publiques 21h00.

CINEMA DE PARIS: Arrête ton char 19h40; Poursuite infernale 18h00, 21h20.

EMPIRE: La vie devant soi 13h00, 17h00, 21h00; Nous nous sommes tant aimés 14h50, 18h50.

BLJOU: Fermé du 23 juin au 3 août.

LIDO: Arrête ton char 19h30; Poursuite infernale 21h10.

MIDI-MINUIT: Femmes impudiques 13h00, 15h55, 18h55, 21h55; Filles insatiables 14h30, 17h30, 20h25.

ODEON DAUPHIN: Larry le dingue et Mary la garce 15h40, 19h35; Julia 13h30, 17h20, 21h15.

ODEON FRONTENAC 1: Les robinsons

ROULI-ROULANT: mardi, à l'Aréna de Sainte-Foy de 14h à 16h. Mercredi, au garage municipal de 13h30 à 16h30.

CYCLOTOURISME FAMILIAL: Mercredi, excursion sur les bords de la Rivière Jacques Cartier et visite de la Grande Hermine. Départ à 18h des stationnement de l'Aréna de Sainte-Foy.

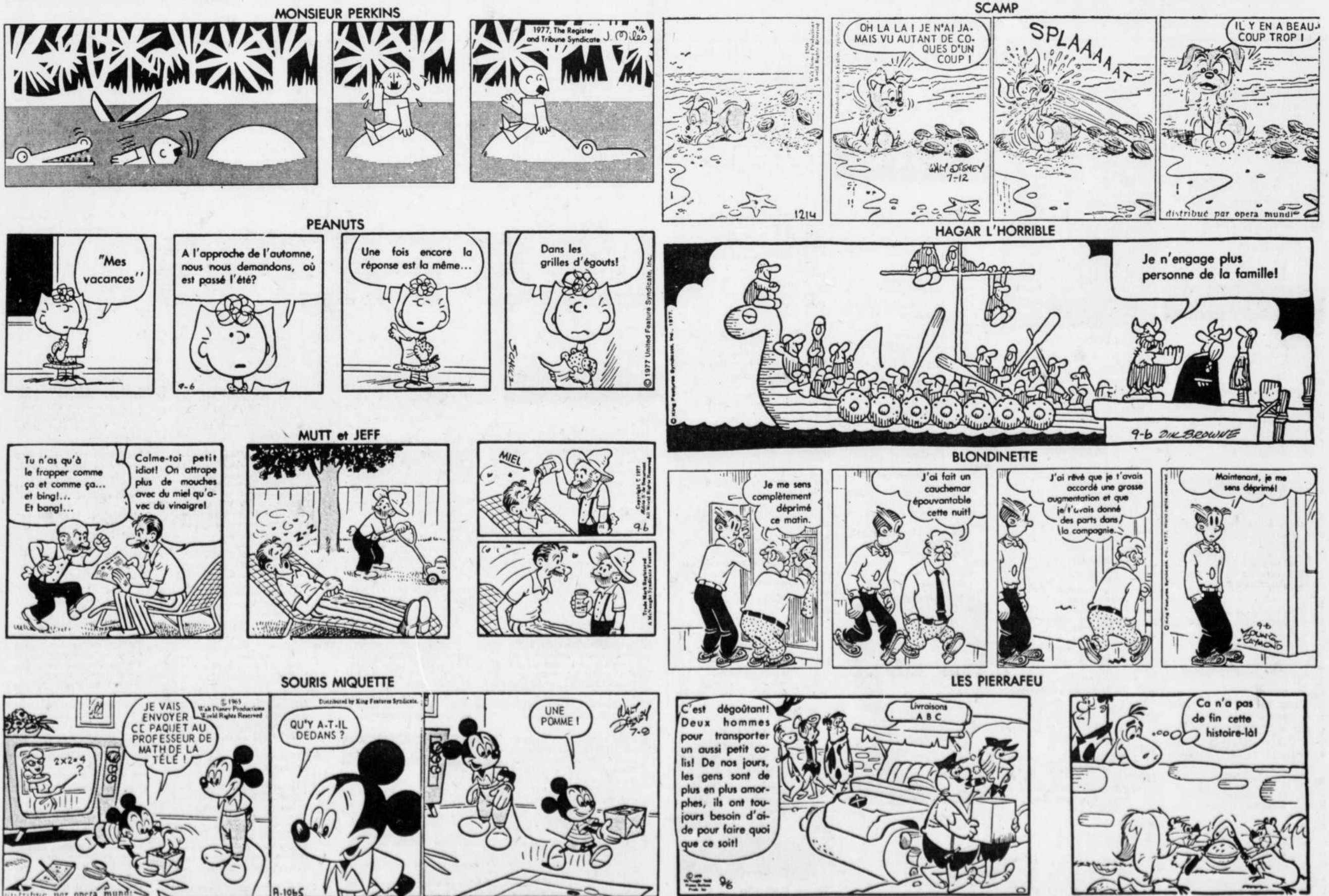
## général

MEDITATION TRANSCENDANTE: Session d'information, mardi, 20h.

## sport

MARDI: Course sous harnais à Hippodrome à 19h30.

MECREDI: La 6e épreuve du Mérite cycliste O'Keefe dans les rues de Boischatel en soirée.





**Grease** is the word

THE SPECTACULAR  
JOHN TRAVOLTA OLIVIA NEWTON-JOHN  
GREASE  
STORY BY ROBERT ALTMAN  
SCREENPLAY BY ALVIN KARPIS  
DIRECTED BY ROBERT ALTMAN  
CASTING BY JUDITH KATZ  
COSTUME DESIGNER: JUDITH KATZ  
HAIR: JUDITH KATZ  
MAKEUP: JUDITH KATZ  
PRODUCTION DESIGNER: JUDITH KATZ  
EXECUTIVE PRODUCERS: JUDITH KATZ  
PRODUCED BY JUDITH KATZ  
SCREENPLAY BY ALVIN KARPIS  
DIRECTED BY ROBERT ALTMAN



**JOHN TRAVOLTA**  
Le Fiebre  
du Samedi Soir  
THE SPECTACULAR  
JOHN TRAVOLTA  
LE FIEBRE DU SAMEDI SOIR  
STORY BY ROBERT ALTMAN  
SCREENPLAY BY ALVIN KARPIS  
DIRECTED BY ROBERT ALTMAN  
CASTING BY JUDITH KATZ  
COSTUME DESIGNER: JUDITH KATZ  
HAIR: JUDITH KATZ  
MAKEUP: JUDITH KATZ  
PRODUCTION DESIGNER: JUDITH KATZ  
EXECUTIVE PRODUCERS: JUDITH KATZ  
PRODUCED BY JUDITH KATZ  
SCREENPLAY BY ALVIN KARPIS  
DIRECTED BY ROBERT ALTMAN

**CINEMA 21**  
Horario:  
19h e 21h

**CAPITOL**  
13h, 16h35,  
21h. Gtants:  
19h05, 19h05

# Le projet de fusion CSN-CEQ est à l'eau

par Claude VAILLANCOURT

Le projet de fusion organique de la CSN et de la CEQ vient de subir un coup qui risque, fort sûrement, de le faire mourir dans l'oeuf.

"Oubliez ça pour les deux prochaines années", a déclaré au SOLEIL le nouveau président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Robert Gaulin, alors qu'il

était interrogé sur le plan d'action de la centrale qu'il dirige concernant ce sujet.

L'idée de former au Québec une seule centrale syndicale, à partir des effectifs de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), avait été lancée par le prédécesseur

de M. Gaulin, le grand patron de la CEQ pendant huit années, M. Yvon Charbonneau.

Cette proposition a été boudée par la FTQ, un cartel de syndicats canadiens et américains, mais avait souri aux représentants de la CSN. Des comités de travail ont longuement exploré les différentes avenues au sein de la CSN et de la CEQ. Les congrès respectifs des centrales, les plus importantes instances décisionnelles de la CSN et de la CEQ, ont même tenu

de longs débats sur le sujet, sondant le pour et le contre.

Toutefois, les durs ennemis financiers de la CSN, à une époque pas très lointaine, une orientation plus radicale de la CEQ et des craintes manifestes entre travailleurs des secteurs privé et public dans une centrale unique ont vite fait d'atténuer l'ardeur à la concrétisation du projet.

Pour le nouveau président de la CEQ, le temps n'est pas propice à une telle fusion et le débat "est tout à refaire

avec une approche différente et des dossiers nouveaux".

Plus préoccupé par l'instabilité par la consolidation de ses effectifs à la veille d'une négociation majeure pour les travailleurs de l'enseignement, M. Gaulin écarte donc le projet de fusion auquel son prédécesseur accordait une importance manifeste.

**Des actions unitaires**

Le rejet du plan de fusion ne signifie toutefois pas l'abandon de l'action unitaire des centrales.

Au contraire, le débat de l'unité syndicale est à poursuivre tout en tenant compte de la différence entre "fusion" et "unité".

"Chaque fois que cela sera possible, a expliqué le leader syndical, nous allons multiplier les efforts, les discussions et les débats en vue de concrétiser l'unité d'action entre la CEQ, la CSN et la FTQ. Il y a aussi d'autres groupes, comme les professionnels du gouvernement, avec lesquels nous devons être ouverts. C'est dans ce

sens que nous allons travailler."

**Une structure plus unitaire**

Pour favoriser cette unité, l'ancien coordonnateur des deux dernières rondes de négociations pour le compte de la CEQ croit opportun d'instaurer au sein de la centrale qu'il préside une structure régionale qui permettrait à ses militants de rencontrer les militants des conseils centraux de la CSN et des conseils régionaux de la FTQ.

"Nous n'avons pas besoin de modifier nos statuts pour ce, a renchérit le chef syndical. Nous allons, de notre propre chef, inventer cette structure qu'il s'agit d'officialiser au prochain congrès, si l'expérience s'avère utile."

Notons que le congrès a aussi demandé de tenir des réunions périodiques des exécutifs de la CSN, de la CEQ et de la FTQ, si possible, sur des sujets d'intérêt commun, ces réunions étant suivies ou non de positions communes.

La CEQ entend enfin encourager l'action unitaire des syndicats universitaires et de la Fédération des professeurs d'université grâce à un comité spécialement créé à cette fin: le Comité de liaison interuniversitaire de l'Université du Québec (CLUQ). Ces groupements de travailleurs ont toujours été exclus des grandes négociations du secteur de l'éducation et ce, par le biais législatif.

## Accréditation refusée aux non-grévistes de CJMS

par Donald CHARETTE

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) a repoussé, au cours de la nuit dernière, une demande d'accréditation syndicale présentée par l'Association des employés de CJMS, une organisation considérée comme "scab" par les employés de cette station radiophonique en grève depuis 17 mois.

Du même souffle, le CCRT a ordonné que les bulletins du vote pris vendredi dernier, et devant servir à établir laquelle des deux organisations syndicales devrait représenter ces employés, soient détruits.

Cette décision a été accueillie avec surprise et une grande joie par les grévistes qui s'étaient rendus assister aux audiences qui ont duré plus d'une douzaine d'heures. Ce n'est que vers deux heures du matin que les trois juges de cet organisme, après avoir délibéré pendant une heure, ont fait connaître leur jugement.

Le président du syndicat des employés de CJMS (CSN) M. Marc Gilbert, a affirmé qu'il s'agissait d'une excellente décision qui démontre bien que les grévistes ont eu raison de boycotter ce vote d'allégeance syndicale.

De son côté, l'avocat des grévistes, Me Jean-François Munn, de la CSN, n'a pas caché sa surprise puisqu'il semblait craindre que le Conseil donne une existence légale à la nouvelle organisation d'employés.

M. Munn a déclaré que le CCRT n'avait plus qu'une chose à faire maintenant, soit d'appliquer la loi C-8 dans ce conflit. Cette législation en vigueur depuis le 1er juin permet au ministre du Travail, M. John Munro, d'impo-

ser une convention collective quand il est démontré que l'une des parties se refuse à en venir à une entente. Le ministre fédéral a demandé au CCRT d'examiner la situation dans ce conflit avant d'intervenir.

Selon l'avocat de la partie syndicale, il appartient maintenant au conseil de définir les termes de cette convention et du protocole de retour au travail.

**Pas majoritaire**

La grève a éclaté le 26 janvier 1977 et s'est étendue également aux stations CJRP-Québec, CJRS-Sherbrooke et CJRT-Trois-Rivières.

Les 35 grévistes de Montréal ont été remplacés depuis ce temps et CJMS poursuit ses opérations. Ce sont ces employés qui se sont réunis et ont demandé à l'organisme fédéral de leur donner une accréditation.

Pour clarifier la situation, le CCRT a ordonné la tenue d'un vote d'allégeance syndicale afin de permettre à tous les employés de choisir leur association. Les grévistes ont refusé la semaine dernière de participer à ce vote, alléguant qu'il s'agissait d'une manoeuvre anti-démocratique destinée à permettre l'accréditation d'un syndicat de briseurs de grève.

Le président du CCRT, M. Claude Foisy, a expliqué brièvement que l'association requérante, soit l'Association des employés de CJMS, n'était pas majoritaire et que sa requête était par conséquent rejetée. Dans un second temps, il a ordonné la destruction des bulletins de vote qui, compte tenu de l'abstention des grévistes, aurait sûrement favorisé cette nouvelle unité de travailleurs.

## Protocole d'entente signé à la papeterie Reed Ltée de Québec

Un protocole d'entente vient d'être signé entre les sept syndicats membres du Syndicat canadien des travailleurs du papier et les quatre compagnies membres du groupe de papier journal de l'Est du Canada. Cette convention touche environ 3.300 employés de la papeterie Reed Ltée de Québec, de la compagnie papier journal Domtar, de la Cie James MacLaren Ltée, de Buckingham et de la compagnie de papier QNS Lée, Baie-Comeau. La dernière convention était expirée depuis le 30 avril dernier et les parties ont négocié durant une semaine complète avant de conclure une entente de deux ans.

Les détails de la nouvelle convention n'ont pas encore été divulgués, les employés n'ayant pas encore ratifié l'entente. Il s'agit de la première fois, depuis 1965, que les parties concluent une entente sans l'intervention d'un conciliateur. Le Syndicat canadien des travailleurs du papier négocie le renouvellement de conventions de travail régissant 38.000 ouvriers papetiers dans l'Est du Canada. On se souvient, d'autre part, que quelque 5.000 travailleurs, membres de la Canadian Paperworkers Union pourrout légalement faire la grève dès demain à neuf usines de l'Abitibi PaperCompany.

généralistes qui débiteront de main matn à Sept-Îles, Labrador City et Schefferville.

Entre-temps, les représentants syndicaux et ceux de la compagnie Wabush Mines mettront une dernière main à certaines clauses avant que les 1.100 employés de cette compagnie, mis à pied dès le début du conflit à l'Iron Ore, ne soient appelés à se prononcer à leur tour.

Les 60 négociateurs syndicaux engagés depuis des mois

dans ce processus pour renouveler les conventions collectives de l'industrie du fer ont choisi cette voie, hier, au terme de plusieurs heures de discussions à la suite du dépôt des offres monétaires des compagnies, dimanche.

Le coordonnateur régional des Métallurgistes, M. Lawrence McBrearty, a avoué en fin d'après-midi hier que les négociateurs syndicaux se trouvaient divisés sur la question de recommander ou non l'acceptation de ces der-

nières offres. Visiblement exténués, les représentants syndicaux ont quitté l'assemblée sans commenter les offres, chacun regagnant sa région pour préparer la tenue des votes.

Pas moins de 14 unités locales devront se prononcer dans les prochains jours; le rejet des propositions par une seule de ces unités signifierait la poursuite du conflit minier.

Refusant de divulguer les termes de ces propositions, "qui ne sont pas une entente

de principe", M. McBrearty a confié aux journalistes du SOLEIL et de Radio-Canada que le refus de l'Iron Ore d'accorder le droit à un employé de quitter la compagnie après 25 ans de service et de toucher une pleine pension constituait ce qui faisait le plus mal aux représentants syndicaux.

Par ailleurs, M. McBrearty a affirmé que des gains importants ont été faits sur les questions prioritaires de la santé et de la sécurité au travail, et que des conditions plus strictes seront établies

dans l'octroi du travail à forfait par l'Iron Ore.

Enfin, sur les questions monétaires, "les Métallurgistes ne vont jamais en bas d'un contrat modèle" a affirmé le coordonnateur régional, reconnaissant implicitement que l'Iron Ore et Wabush Mines s'aligneront vraisemblablement sur le contrat ratifié à Québec Cartier et qui prévoit des augmentations salariales globales de \$8.000 sur trois ans. Toutefois, les négociateurs n'auraient pas obtenu ce qu'ils désiraient à l'Iron Ore à

propos des bénéfices sociaux.

Un avion attendra sur la piste, demain, et conduira M. McBrearty aux quatre coins de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec et du Labrador, afin qu'il aille répondre aux questions des travailleurs convoqués en assemblées générales.

Pendant ce temps, les compagnies minières n'ont formulé aucun commentaire, attendant sans doute l'issue des votes.

Les lignes de piquetage

sont par ailleurs maintes nées partout. Les grévistes, qui n'ont pas été bruyants jusqu'à ce jour, s'informent par les médias et fréquentent régulièrement le local des Métallurgistes. D'autres, ceux qui ont quitté la région pour une période indéterminée, appellent assez souvent chez les Métallurgistes pour obtenir les dernières informations.

Dans l'opinion publique enfin, l'optimisme des 12 derniers jours de conciliation s'apaisait peu à peu hier soir; chacun retenant son souffle jusqu'aux votes.

## L'indemnisation avec le sourire!

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, en cas d'accident automobile, c'est votre propre assureur qui vous rembourse les dommages subis par votre voiture, dans presque tous les cas.

C'est le nouveau régime d'indemnisation directe.

Si vous avez une assurance Collision, votre assureur vous indemnise dans tous les cas.

Même sans assurance Collision, vous n'avez plus à réclamer vos dommages à l'autre automobiliste lorsque vous n'êtes pas responsable. C'est encore votre propre assureur qui vous indemnise.

Cette nouvelle mesure s'applique en cas d'accident survenant au Québec entre au moins deux véhicules dont les propriétaires sont connus. Elle facilite les relations entre assureurs et assurés, simplifie les formalités et, bien sûr, accélère les règlements.

Pour plus de renseignements sur l'indemnisation directe, veuillez remplir le coupon-réponse ci-dessous.



Je désire recevoir, sans obligation de ma part, votre brochure sur l'indemnisation directe.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville/Village \_\_\_\_\_  
Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

B.P. 8800, Succursale A,  
Montréal, Québec H3C 3P3



Bureau d'assurance du Canada



groupement  
des assureurs  
automobiles

## Vote sur les dernières offres de l'Iron Ore

par Gilles OUELLET

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les négociations sont terminées entre la compagnie minière Iron Ore du Canada, sa filiale Québec North Shore and Labrador Railway, et les Métallurgistes unis d'Amérique: les 5.500 travailleurs miniers de ces entreprises en grève ou en lock-out depuis le 9 mars se prononceront par scrutin secret sur les dernières offres patronales lors d'assemblées

généralistes qui débiteront de main matn à Sept-Îles, Labrador City et Schefferville.

Entre-temps, les représentants syndicaux et ceux de la compagnie Wabush Mines mettront une dernière main à certaines clauses avant que les 1.100 employés de cette compagnie, mis à pied dès le début du conflit à l'Iron Ore, ne soient appelés à se prononcer à leur tour.

Les 60 négociateurs syndicaux engagés depuis des mois

dans ce processus pour renouveler les conventions collectives de l'industrie du fer ont choisi cette voie, hier, au terme de plusieurs heures de discussions à la suite du dépôt des offres monétaires des compagnies, dimanche.

Le coordonnateur régional des Métallurgistes, M. Lawrence McBrearty, a avoué en fin d'après-midi hier que les négociateurs syndicaux se trouvaient divisés sur la question de recommander ou non l'acceptation de ces der-

nières offres. Visiblement exténués, les représentants syndicaux ont quitté l'assemblée sans commenter les offres, chacun regagnant sa région pour préparer la tenue des votes.

Pas moins de 14 unités locales devront se prononcer dans les prochains jours; le rejet des propositions par une seule de ces unités signifierait la poursuite du conflit minier.

Refusant de divulguer les termes de ces propositions, "qui ne sont pas une entente

de principe", M. McBrearty a confié aux journalistes du SOLEIL et de Radio-Canada que le refus de l'Iron Ore d'accorder le droit à un employé de quitter la compagnie après 25 ans de service et de toucher une pleine pension constituait ce qui faisait le plus mal aux représentants syndicaux.

Par ailleurs, M. McBrearty a affirmé que des gains importants ont été faits sur les questions prioritaires de la santé et de la sécurité au travail, et que des conditions plus strictes seront établies

dans l'octroi du travail à forfait par l'Iron Ore.

Enfin, sur les questions monétaires, "les Métallurgistes ne vont jamais en bas d'un contrat modèle" a affirmé le coordonnateur régional, reconnaissant implicitement que l'Iron Ore et Wabush Mines s'aligneront vraisemblablement sur le contrat ratifié à Québec Cartier et qui prévoit des augmentations salariales globales de \$8.000 sur trois ans. Toutefois, les négociateurs n'auraient pas obtenu ce qu'ils désiraient à l'Iron Ore à

propos des bénéfices sociaux.

Un avion attendra sur la piste, demain, et conduira M. McBrearty aux quatre coins de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec et du Labrador, afin qu'il aille répondre aux questions des travailleurs convoqués en assemblées générales.

Pendant ce temps, les compagnies minières n'ont formulé aucun commentaire, attendant sans doute l'issue des votes.

Les lignes de piquetage

sont par ailleurs maintes nées partout. Les grévistes, qui n'ont pas été bruyants jusqu'à ce jour, s'informent par les médias et fréquentent régulièrement le local des Métallurgistes. D'autres, ceux qui ont quitté la région pour une période indéterminée, appellent assez souvent chez les Métallurgistes pour obtenir les dernières informations.

Dans l'opinion publique enfin, l'optimisme des 12 derniers jours de conciliation s'apaisait peu à peu hier soir; chacun retenant son souffle jusqu'aux votes.